l'Organe

ISSN 1916-4947 Université Concordia • mensuel • volume 10 • numéro 2 • février 2011 www.lorgane.org

La Réincarnation

Un Québec qui stagne : un messie qui tarde ? 4

Second Life : La réincarnation virtuelle 8

La vie après la téléréalité 10

La vie après la danse érotique 12

Le monde selon William McDonough 14

Play it again, Sam... 16

2012, fin de l'ère du disque, retour à l'ère du spectacle 18

Renaître de ses cendres : lorsque la nature se fait pyromane 22

Surmonter l'apathie politique : le Québec à la recherche d'un second souffle 24

D'une adaptation à l'autre : Le théâtre, succession de réincarnations artistiques 26

La réincarnation politique : ces politiciens qui changent de camp 28

Retour à l'art 31

Incarnations, Réincarnations 33

DIRECTION GÉNÉRALE
Directrice générale
Gabrielle Lefort

Directeur des communications
Vincent Gendron

Directrice des finances
Vera Zabeida

GRAPHISME
Directeur artistique
Guillaume Dubois

Éditeur photo
Milosz Jurkiewicz

Collaboration photo
Hans Bobànovits
Clovis-Alexandre Desvarieux

Illustration
Talia Smith

Mise en page
Stéfanie Viens et Gabrielle Lefort

RÉDACTION
Rédacteur en chef
Antoine Leclerc

Chef de pupitre culturel
Florence Savard

Chef de pupitre société
Émilie Carbonneau

Chef de pupitre politque
Julien Poirier-Malo

Correction
Johanne Charland

COLLABORATEURS
Andrea Zoellner
Alexandra Simard
Philipe Labrecque
Sean English
Emmanuel Delacour
Sophie Ginoux

L'Organe
2150 Bishop, suite K-240
Montréal, QC
H3G 1M8
ISSN 1916-4947

Imprimé à Montréal par Hebdo Litho

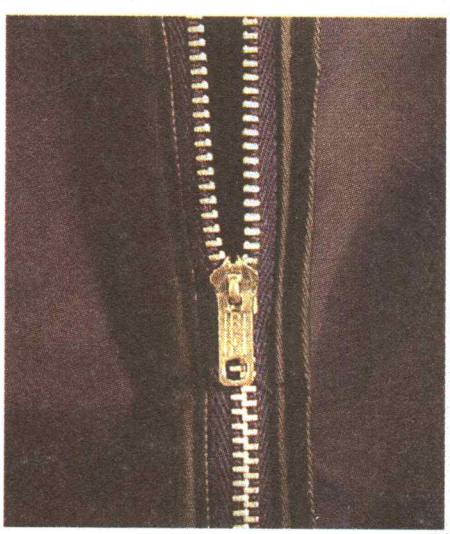

COUVERTURE

Photo : Guillaume Dubois

L'ÉTERNEL RECOMMENCEMENT

Gabrielle Lefort
dg@lorgane.org

Quand on pense à la réincarnation, on pense tout de suite aux concepts tirés des philosophies orientales, selon lesquels notre âme renaîtra dans un nouveau corps à la fin de notre vie. En plus des connotations métaphysiques, ce mot comporte de fortes connotations religieuses, et le principe de la réincarnation est fortement lié aux notions de bien et de mal, puisque selon certaines croyances hindoues, la nature de l'être dans lequel l'âme renaît est directement liée au bon ou au mauvais karma accumulé dans la vie antérieure.

Bien heureusement, ce n'est pas ce chemin hautement philosophique que *L'Organe* a choisi d'emprunter ce mois-ci.

Dans ce numéro, nous vous encourageons plutôt à vous distancer de ces clichés métaphysiques et à voir la réincarnation comme un concept malléable, qu'on peut interpréter de façons complètement différentes et tout aussi intéressantes. La réincarnation, pour nous, c'est une deuxième chance. C'est une transformation, autant physique que spirituelle, à travers laquelle on peut retourner aux sources aussi bien que prendre une nouvelle forme. C'est un nouveau départ, une nouvelle façon de penser, une idée qui change tout.

Et comme ça, tout doucement, comme le printemps remplace l'hiver, *L'Organe* choisit de prendre cet autre chemin hautement philosophique. Bonne lecture.

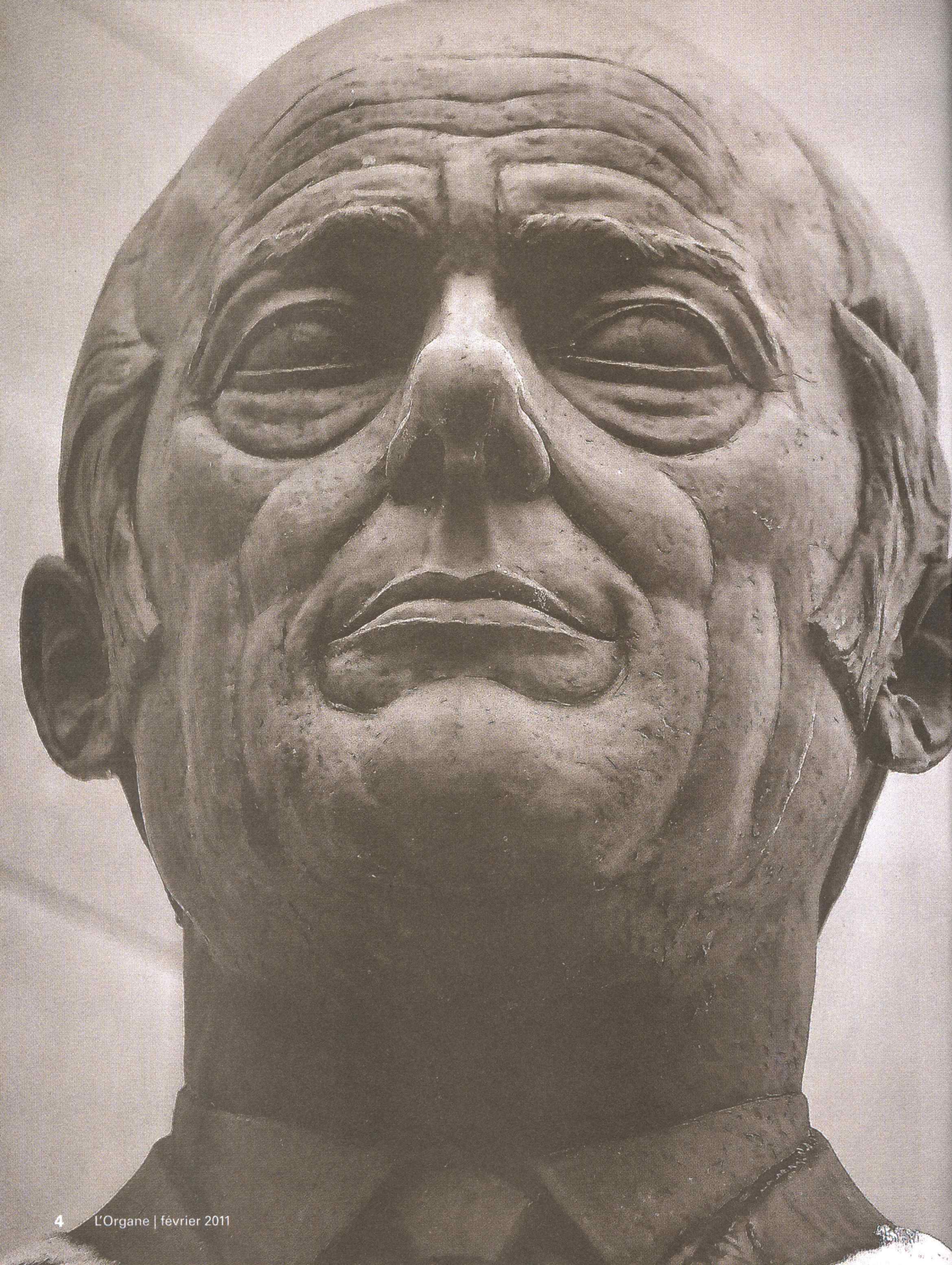

UN QUÉBEC QUI STAGNE : UN MESSIE QUI TARDE ?

Philippe Labrecque
philippelabrecque@gmail.com

Depuis quelques années, le climat politique au Québec semble stagnant et la frustration est palpable. Les critiques du modèle québécois, supposément trop à gauche, fusent, lancées entre autres par l'Action démocratique du Québec et le Réseau Liberté-Québec. Le magazine *Maclean's* qualifie de « pathologie » la corruption dont plusieurs paliers de gouvernement ont été accusés. Les universités sont en manque criant de ressources financières et leurs infrastructures semblent se décomposer à vue d'œil. Les taxes augmentent sans cesse, sans que nous voyions de résultats concrets poindre à l'horizon. Les problèmes sont donc nombreux, mais les solutions se font toujours attendre. Comment sortir de ce pessimisme et peut-être même de cette grogne envers la classe politique qui semble couver chez les Québécois ?

Avons-nous besoin d'un « messie » pour aller de l'avant au Qu[illegible] ? Pour répondre à ces ques[illegible] il faut d'abord situer le Qu[illegible] d'aujourd'hui dans son histoi[illegible] et analyser la notion de « mes[illegible] politique en examinant le pe[illegible]nage qui a probablement le [illegible] marqué le Québec au cours de[illegible] dernières années : René Lévesq[illegible] Comment définir la situation a[illegible] Québec ? Mathieu Bock-Côté, sociologue et chargé de cours à l'Uni[illegible]versité du Québec à Montréal, [illegible]nit l'atmosphère politique act[illegible] comme une manifestation de l[illegible] de l'ère de la Révolution tranq[illegible] et du « blocage politique » c[illegible] par le manque de vision d'av[illegible] de nos politiciens. Cette lacun[illegible] notre classe politique peut-elle [illegible] résolue seulement par un « m[illegible]sie » qui guiderait le Québec [illegible] de la Révolution tranquille vers une ère nouvelle ?

[illegible]né Lévesque est probablement le [illegible]cien qui se rapproche le plus de [illegible]tion de « messie » dans l'imagina[illegible] politique québécois. [illegible] « messie » est [illegible] car ce mot a [illegible]tion reli[illegible]

[illegible]

[illegible]eur

[illegible]rait

[illegible]aurait

[illegible] dans l'imaginaire québécois, occupée par d'autres avant lui. Bock-Côté ajoute que si René Lévesque nous apparaît comme l'unique héritier du rôle de figure paternelle au cours de l'histoire québécoise, c'est à cause d'une « rupture mémorielle » qui se serait produite durant la Révolution tranquille et qui aurait fait oublier l'austérité de la Grande noirceur. Lévesque s'inscrirait plutôt dans une lignée de figures paternelles incar[illegible] par d'autres avant lui, comme [illegible] Mercier, Louis-Joseph Papi[illegible]aurice Duplessis. La dif[illegible] Lévesque est plus [illegible] notre époque, [illegible]lution tran[illegible] nous le fo[illegible] d'une ce[illegible]

Bien sûr, [illegible]

Photo : Clovis Alexandre Desvarieux

« Le semblant d'émergence d'un débat gauche-droite ces dernières années offre peut-être un chemin pour sortir du débat sur la question nationale. »

sources naturelles au sein du cabinet libéral de Jean Lesage, René Lévesque est surtout connu comme étant le père du Parti québécois et comme celui qui est à l'origine du référendum de 1980sur l'indépendance du Québec. On pouvait même sentir que le fantôme de Lévesque planait au-dessus du référendum de 1995, alors que le premier ministre de l'époque et ancien ministre des Finances sous Lévesque, Jacques Parizeau, manifestait sa tristesse et son désarroi à la suite de la défaite de l'option souverainiste. Il voyait le rêve que Lévesque et lui avaient longtemps chéri s'envoler en fumée.

Qualifier René Lévesque de « fondateur », de « figure paternelle » et de « protecteur de la nation » peut facilement diviser une province ayant un passé comme celui du Québec. Pourtant reconnu comme « une nation » par nul autre que le premier ministre fédéral Stephen Harper et comme étant l'une des provinces fondatrices de la Confédération canadienne de 1867, le Québec n'est toujours pas signataire de la Constitution canadienne. Qui plus est, l'option souverainiste récolte toujours, bon an mal an, l'appui de quarante pour cent de la population québécoise.

Il est donc difficile de dissocier le souverainisme et René Lévesque, mais se peut-il qu'un « messie » soit fédéraliste dans ses vues politiques au Québec ? Sébastien Richard, militant du Parti québécois depuis 30 ans et candidat dans Anjou pour le PQ aux deux dernières élections provinciales, affirme que oui. En effet, Richard nous dit que Jean Charest a été propulsé dans la politique provinciale du Québec en 1998 avec le but « clair d'empêcher le Parti québécois de rester au pouvoir et de réussir l'indépendance lors d'un troisième référendum ». Charest a su défendre le fédéralisme canadien au Québec tout en étant capable de faire appel au « coté émotif » des Québécois, d'après le militant péquiste. Richard rajoute même que Jean Charest « est le seul capable de jouer dans la cour du Québec contre les souverainistes. Il peut incarner une certaine passion comme fédéraliste convaincu ».

Un Québec à la fin d'une ère, en manque de *leadership* et de vision, pourrait possiblement expliquer la morosité présente au sein de la population.

Il semble donc que la notion de « messie » ne soit pas monopolisée par un camp en particulier. Dans ce cas, quelles conditions seraient nécessaires pour qu'un nouveau leader politique charismatique émerge et mène le Québec ? Richard parle d'une « conjoncture », une combinaison d'événements potentiellement polémiques, qui rendrait possible l'ascension d'un leader. Quant à lui, Bock-Côté mentionne, dans le même sens, qu'une « crise politique » sur un sujet fondamental comme celui de l'adhésion du Québec à la Constitution est nécessaire pour qu'un leader puisse émerger et « débloquer » la situation actuelle.

Ceci dit, Richard met en garde contre cette facilité à accepter un soi-disant « messie ». Il cite l'exemple de Mario Dumont, de l'Action démocratique du Québec, qui a connu un succès sans précédent aux élections de 2006 en clamant représenter le peuple, tout en encourageant presque « une insurrection contre la classe politique ». Le populisme de Dumont n'était que « de la petite politique » selon lui.

Un Québec à la fin d'une ère, en manque de leadership et de vision, pourrait possiblement expliquer la morosité présente au sein de la population. La victoire du Non lors du référendum de 1995 n'a pas débouché sur une renégociation de la place du Québec dans le Canada et n'a pas mis un terme au mouvement souverainiste non plus. Quinze ans plus tard, nous en sommes au même point et le « blocage » dont parle Bock-Côté semble bien réel. Le semblant d'émergence d'un débat gauche-droite ces dernières années offre peut-être un chemin pour sortir du débat sur la question nationale. Il reste à voir où ce chemin nous mènera et s'il offre une solution à la question fondamentale de la place du Québec dans le Canada. ■

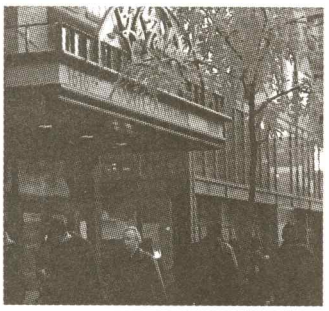
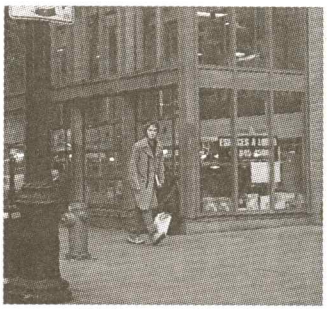
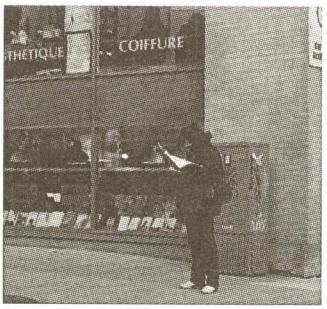

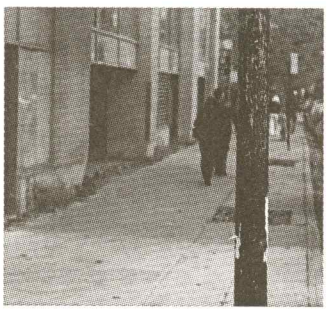
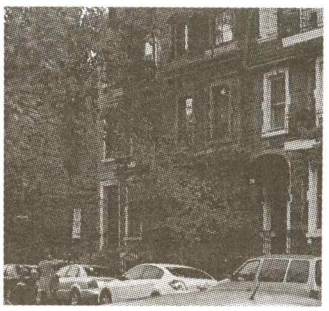
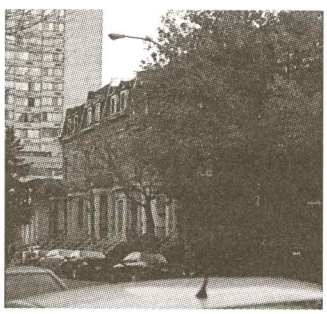
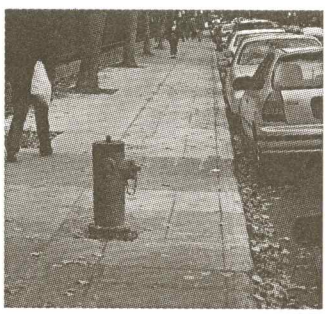

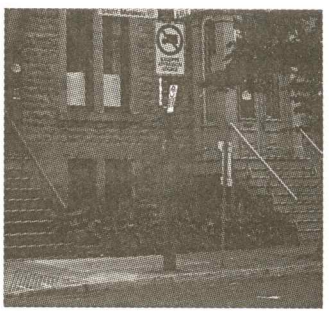
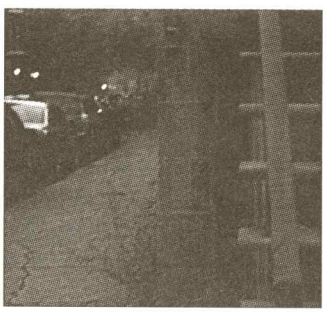
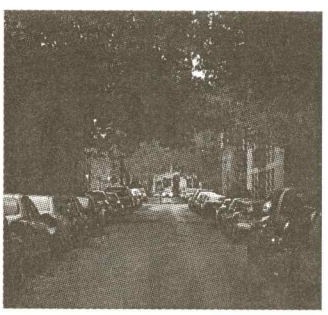
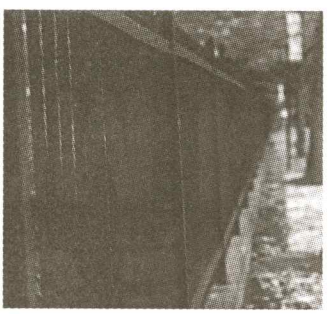
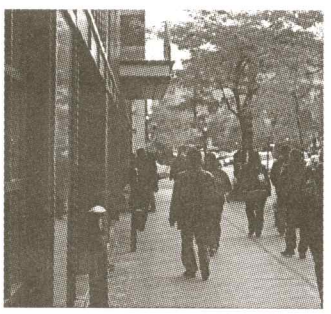
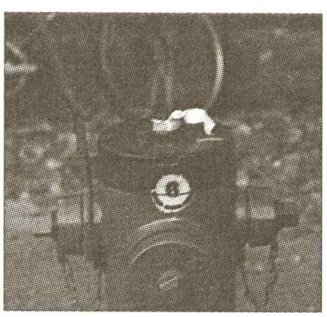
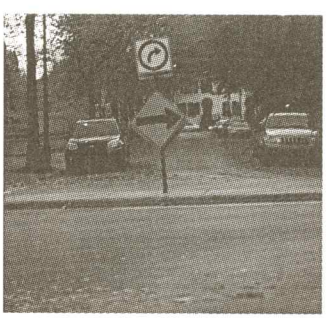
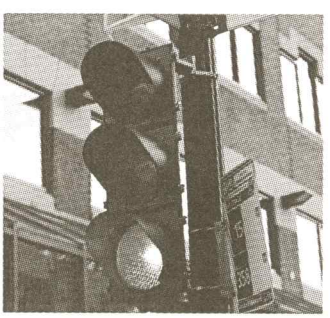
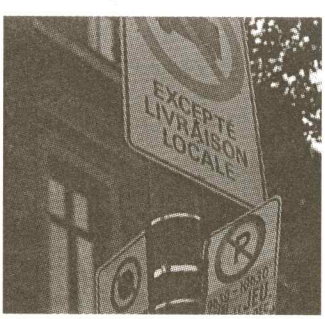

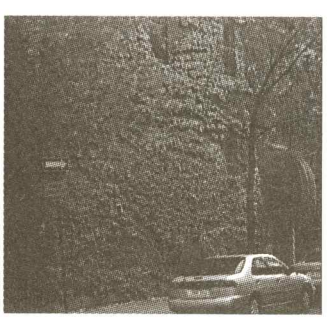

PROCHAĪN NUMÉRO: LA RUE

SECOND LIFE : LA RÉINCARNATION VIRTUELLE

Andrea Zoellner
andreazoellner@gmail.com

« Le divertissement est le meilleur régime contre le poids de l'existence », m'a déjà dit un ami. Quoique j'ignore la provenance de cette citation, elle résonne tout de même particulièrement fort dans notre société occidentale, qui semble ressentir un profond désir d'être distraite. Ces divertissements, semble-t-on espérer, permettent de s'évader et de vivre des aventures loin des problèmes. Depuis l'essor d'Internet et des plateformes virtuelles comme Second Life, il devient même possible de vivre dans des réalités alternatives de plus en plus réalistes. « De tout temps, les humains aiment les histoires : on s'immerge dans les films ou on plonge dans des livres, » explique Martin Lessard, consultant en stratégie Web et réseaux sociaux et enseignant à l'UQAM. « Second Life et ses semblables offrent encore plus : vivre une histoire dont on est vraiment le héros. »

« Vu la quantité de possibilités, la question qui se pose c'est : pourquoi vouloir recréer une vie de qualité moyenne, lorsque ce jeu nous permet d'aller bien au-delà ? »

Le rapport entre soi et les autres a changé depuis que les moyens de communication que nous privilégions en tant que société dépendent en grande partie de la technologie. « Les relations humaines passent par des "mises en scène" qui ne sont pas l'apanage exclusif des mondes virtuels 3D », soutient Lessard. « Twitter, Facebook, et même des échanges de courriels sont des formes de construction d'une identité publique, même si moins visuelle, qui mettent de l'avant des caractéristiques personnelles et en cachent d'autres. » D'après Lessard, le choix de ce qu'on diffuse ou non est aussi une façon de contrôler son image et d'entrer en relation avec les autres. « Pas besoin d'être dans le numérique pour "se masquer" : nos habits, notre maquillage, les endroits que nous fréquentons sont autant de facettes de notre personnalité que l'on met en scène », ajoute-t-il.

Le jeu virtuel Second Life concentre le tout sur un site Web. Lancé en 2003 par Linden Lab, Second Life invite les gens à se créer un avatar dans un univers virtuel hébergé en ligne. Cet avatar peut être un reflet assez fidèle du joueur ou quelqu'un de complètement différent. Les options permettent d'être qui on veut et de vivre les aventures que l'on veut. Second Life se traduit par « deuxième vie », car on peut attribuer à son avatar une immense variété de facettes d'une vie ordinaire. On peut avoir un emploi, acheter une maison, se marier avec un autre avatar et s'adonner à toutes sortes d'activités. Vu la quantité de possibilités, la question qui se pose c'est : pourquoi vouloir recréer une vie de qualité moyenne, lorsque ce jeu nous permet d'aller bien au-delà ? Les usagers disposent de beaucoup d'options, et la promesse de Second Life est de les aider à avoir la vie dont ils ont toujours rêvé. En effet, sur la page d'accueil de leur site Web, les créateurs de SecondLife en parlent comme d'un endroit « pour être différent, pour être soi-même, pour se libérer, libérer son esprit et aimer sa vie ».

« Il n'y a pas en soi de problème à utiliser ces mondes. On peut soit s'y amuser, ou soit entrer en relation significative avec les autres », soutient Martin Lessard. D'après lui, c'est lorsqu'on s'en sert comme frein pour réellement entrer en relation avec les autres qu'il y a un problème. « En dénigrant sa propre personnalité, qui ne serait pas "montrable", pour favoriser son double numérique, on risque d'affaiblir davantage ses chances de se sentir bien dans sa peau », dit-il. Il suggère aussi d'éviter les généralisations. « Je parle ici probablement de cas extrêmes, pathologiques, et je ne crois pas qu'il faille stigmatiser les usagers de ces mondes à cause de l'usage excessif de certains », poursuit Lessard. « Il est certain que l'abus, particulièrement chez les jeunes, empêche de se développer socialement "dans la vraie vie". »

Au collège LaSalle, c'est justement par les jeunes adultes que Second Life est utilisé. En 2007, l'école, située à Montréal, a décidé de commencer à offrir quatre de ses cours sur la plateforme virtuelle. En plus de la formation à distance donnée par un enseignant, ces cours offrent aux avatars la possibilité d'échanger des messages vocaux et de se voir entre eux. Le transfert des cours en ligne dans ces classes virtuelles a toutefois requis un certain investissement. En effet, la technologie nécessaire pour entretenir ces cours peut être coûteuse, car dans Second Life, pour acheter un bâtiment virtuel, il faut de l'argent bien réel. La monnaie utilisée dans cette plateforme virtuelle est le Linden dollar et on peut s'en procurer entre 260 et 320 pour un dollar américain, selon sa valeur du moment. Cette dernière est déterminée par la bourse SecondLife, alimentée par ses utilisateurs.

Avec cet argent se crée une réelle économie, et les grandes compagnies en sont conscientes. IBM, Telus et même American Apparel ont des bâtiments dans Second Life et s'en servent comme espace pour faire des recherches, tester des produits et même vendre. Avec plus de 21,3 millions d'utilisateurs partout sur la planète, selon des statistiques datant de novembre 2010, Second Life est aussi l'eldorado du marketing et de la consommation. Ce ne sont pas uniquement des compagnies réelles qui se sont installées dans Second Life : plusieurs entrepreneurs ont fondé des entreprises, comme Stiletto Moody. « Cette marque virtuelle existe depuis plus de trois ans et commercialise des chaussures virtuelles faites à la main, dont les prix varient entre 4 et 10 $ », explique Frédéric Cavazza, auteur du blogue Marketing Virtuel. « En trois années d'activité, le fondateur a récemment déclaré avoir vendu plus de 200 000 paires de chaussures pour un montant supérieur à un million de dollars. »

Il est facile d'avoir l'impression que tout peut se faire dans Second Life. Les gens se regroupent, certaines compagnies embauchent, on peut y suivre des cours et dépenser son argent. En presque dix ans, Second Life s'est développé dans un univers immense aux revenus tout aussi spectaculaires. Toutefois, on ne parle presque plus de ce phénomène qui annonçait le Web 3.0 en 2003. Il reste que la majorité des usagers se joint à la communauté pour le plaisir. D'après Martin Lessard, « la plupart des usagers ont un usage sain et ludique de ces mondes. Des formes d'amitié ou du moins des modes exploratoires de relations humaines procurent sûrement des avantages, sinon ils n'y seraient pas ».

Illustration : Guillaume Dubois

LA VIE APRÈS LA TÉLÉRÉALITÉ

Gabrielle Lefort
dg@lorgane.org

Cela fait plus de cinq ans que Grégoire Benoît-Vincent a quitté la bulle d'*Occupation double*. Après des mois de drame, d'émotions fortes et de rendez-vous arrangés, après des voyages à la Barbade, au Costa Rica, en Allemagne et en Islande, Grégoire a été éliminé devant tout le Québec en finale. Depuis, sa vie a repris un semblant de normalité, même si tout est relatif quand on a gradué d'une des plus populaires émissions de téléréalité québécoises.

« Encore maintenant[les gens des médias] me posent des questions, "que sont-ils devenus ?" et ils essaient de faire des articles. Ils sont motivés pas mal, après cinq ans. »

Ce que Grégoire est « devenu » en réalité, c'est une autre histoire. À 31 ans, il n'a pas été englouti par le *star-système* québécois. Il n'est pas devenu mannequin ni vedette, humoriste ni acteur, comme tant d'autres l'espèrent : « Au bout de quelques mois, tu réalises que personne ne cogne à ta porte pour ces choses-là. Les seules choses que tu vas te faire offrir c'est des promos dans les bars pour aller à telle place, ou un petit *shooting* photo, mais rien de vraiment concret pour bâtir ton avenir. »

Maintenant, quand les gens le croisent dans la rue, ils se demandent s'il n'est pas un ancien collègue de travail. L'ancien plombier a depuis laissé tomber la plomberie pour devenir barman au Radio Lounge, un bar populaire de la rue Saint-Laurent, à Montréal, dans lequel il a ensuite investi pour devenir l'un des propriétaires. « J'étais déchu un peu, de juste être barman et de ne rien faire de ma vie, mais en investissant mon argent je me suis trouvé une nouvelle passion et j'aime ça », explique-t-il.

Si Grégoire voit son passage à *Occupation double* comme une chance extraordinaire, il admet toutefois qu'après coup, il a eu beaucoup de difficulté à s'adapter à sa nouvelle célébrité. « En sortant, tout le monde est après toi, que tu ailles au métro ou à l'épicerie. Le jugement des gens me touchait beaucoup », explique-t-il. Il raconte que pendant les trois premières années, il était obsédé par la réaction des gens à son égard. « J'avais une fixation. Je voyais les gens qui passaient à côté de moi et qui se parlaient après ou qui riaient. Je regardais pour voir s'ils m'avaient reconnu. »

« On n'est même pas des *has-been* parce qu'on a même pas fait de *hit* », affirme Grégoire. Il est parfaitement conscient que le participant moyen d'*Occupation double* n'a pas de talent comme tel, n'est pas si différent de n'importe qui d'autre et n'est pas vraiment en mesure de se sentir supérieur. « Je le savais. Beaucoup de gens me l'ont crié après, aussi, en sortant. Si j'avais le malheur de parler à une fille dans un bar, quelqu'un venait me voir pour me dire : "Pour qui tu te prends ?" J'ai vu toute sorte de monde en sortant. »

Quand on discute avec Grégoire, on découvre un gars honnête qui voit son passage à *Occupation double* non pas comme une dégringolade dans un univers parallèle ou comme un échec, mais comme une expérience enrichissante et une belle occasion de voir du pays. « C'est quelque chose que j'avais à vivre. Je l'ai vécu et je suis bien content. Je ne me suis pas pris au sérieux parce que je suis allé me brosser les dents à la télé. »

Grégoire ne regrette toutefois pas son expérience, et il affirme même qu'il la referait sans hésitation, mais différemment. « Ça ne m'a amené rien de plus de me plaindre, ou d'être déçu de ne pas avoir été choisi par telle fille. »

Avec du recul, Grégoire affirme que la meilleure chose qu'il ait faite était de reprendre une vie normale, plutôt que de s'accrocher à une célébrité éphémère qui trimballe avec elle amertume et jalousie. « Ce n'est pas important. Avant cette vie, je pense que je me portais encore mieux. Il faut être fort mentalement pour participer à la téléréalité··· Je ne m'imagine même pas aux États-Unis ! »

LA VIE APRÈS LA DANSE ÉROTIQUE

Photo : Guillaume Dubois

Julien Poirier-Malo
politique@lorgane.org

Occupant un emploi stable dans une résidence pour personnes âgées depuis près de vingt ans, Sandra chérit un passé peu banal. Ayant travaillé comme danseuse nue dès l'âge de 15 ans, sa vie prend une tout autre direction lorsqu'elle laisse le poteau derrière elle et entre dans un centre de santé et de services sociaux où, encore une fois, elle arrive plus qu'aisément à faire sourire sa clientèle. En un instant, elle voit son public passer d'hommes désireux de se rincer l'œil à des assistés sociaux en perte d'autonomie. Surmonter une telle épreuve transitoire sans le moindre sentiment d'inconfort, est-ce possible ? Sandra maintient que oui.

« Quand je l'ai eu, il était tout cotonné, il avait peur de son ombre. Quand je sors mon balai ou quand on parle trop fort, il se met à trembler. Il a encore peur. » Assise près de l'îlot qui trône au centre de son impeccable cuisine, Sandra cajole son chien, un jeune shih tzu qu'elle a sauvé de la misère. Dans sa chaleureuse demeure de la Rive-Sud qu'elle partage avec son mari et son fils, elle file le parfait bonheur. En arrêt de travail depuis plusieurs mois suite à une fâcheuse blessure, elle commence à se fatiguer de cette excessive tranquillité. Une tranquillité qui, toutefois, lui a longtemps été inconnue.

« J'ai vu des femmes venir chercher leur mari ! J'ai vu des avocats, des juges, des professeurs de toutes les sortes, des médecins, des policiers qui venaient boire sur le bras ! », explique-t-elle, ses yeux s'emplissant d'une brillante vivacité. Après avoir été sous l'emprise d'un *pimp* durant trois ans, Sandra, femme colorée au fort caractère, a tiré profit de sa position dans cette industrie bien particulière. « J'ai fait ça *straight*, j'ai fait ça pour l'argent », dit-elle fièrement. Avec un salaire d'entrée d'environ 2 000 à 3 000 $ par semaine provenant principalement de « danses à 5 $ », elle profitait d'un luxe que peu d'autres pouvaient se permettre à son âge. « Pour moi, c'était une *job* comme une autre. Je consommais pas de drogue, je buvais pas. »

Le jugement des autres, par contre, a longtemps été pour elle un fardeau difficile à porter. « Les gens portent des jugements. Des *tatous*, des filles de bicycle... moi, ça paraissait même pas. Il faut pas juger les gens par ce qu'ils sont dans la vie. C'est souvent ça qui m'a fait de la peine. » Au bout du compte, à part les avantages financiers, c'est son plaisir au travail qui la motivait. « T'étais payée pour t'amuser ! »

C'est à l'âge de 27 ans, alors mariée et mère d'un jeune garçon, qu'elle quitte le monde des bars et accepte un poste au service alimentaire d'un centre d'accueil pour personnes âgées. Malgré le changement radical de clientèle, Sandra ne ressent aucun dépaysement et garde la magie qui l'anime au travail depuis toujours. « J'ai toujours été une fille de public. Je me suis sentie à l'aise en arrivant ! C'est même arrivé que je rencontre un ancien client comme résident à qui je servais à manger ! » Travaillant pour des bénéficiaires à l'ouverture d'esprit généralement plutôt limitée, Sandra apprend rapidement l'importance de censurer certains de ses propos et gestes. Un tel comportement ne diminue toutefois en rien son plaisir au travail. « C'est pas pour rien que je fais ça. J'ai peur de la mort, de la maladie et de la vieillesse depuis l'âge de deux ans et en travaillant dans ce monde-là, c'est quasiment une thérapie. C'est pour ça que je chante et que je fais beaucoup de farces. Ça leur fait du bien pis moi, je vois pas. Je fais pas face à ça. Je prends ça en riant. »

Vingt ans plus tard, le constat demeure le même. Et elle le résume avec nostalgie en reprenant les mots d'Edith Piaf : non, elle ne regrette rien. Son passage dans la colorée industrie du sexe lui a permis d'ouvrir ses horizons et lui a fait réaliser qu'il est inutile de s'attarder sur les détails. Comme elle le répète souvent : « Y'a pire que ça dans vie ! ».

LE MONDE SELON WILLIAM MCDONOUGH

Antoine Leclerc
redaction@lorgane.org

« Comment pouvons-nous aimer tous les enfants, toutes les espèces, pour toujours ? » C'est la question qui inspire le travail de l'architecte et designer William McDonough. Littéralement. Chacun de ses projets part de cette simple interrogation, et n'allez pas croire qu'il s'agisse de l'utopie illusoire d'un rêveur naïf. Celui que le magazine *Time* a nommé « *Héros de la planète* » en 1999 considère seulement que la liberté de l'homme n'est pas nécessairement tenue d'empiéter sur celle des autres espèces. Et pour le démontrer, il ne se tourne pas les pouces.

Alors que la seconde décennie du XXIe siècle s'entame, force est de constater que les espoirs qu'a fait naître l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto en 2005 battent de l'aile. Certes, les mots « vert » et « bio » pleuvent d'un peu partout, mais les entreprises privées y voient-elles un simple outil de publicité, ou adaptent-elles vraiment leurs pratiques aux réalités environnementales contemporaines ?

William McDonough s'est posé la question. Son constat ? « Nous avons un problème de design. » À titre d'exemple, l'architecte et designer récipiendaire du Presidential Award for Sustainable Development (1996), du Presidential Green Chemistry Challenge Award (2003) et du National Design Award (2004) parle d'un avertissement imprimé sur des canards en plastique vendus aux États-Unis dans lequel il est stipulé que certains produits dans la composition chimique du jouet sont toxiques et dangereux, et peuvent nuire à la grossesse et causer des malformations congénitales. « Quel genre de culture en arrive à fabriquer un tel produit, pour ensuite l'étiqueter et le vendre aux enfants ? », s'interroge-t-il. Il s'inquiète aussi de la qualité de l'air, des sols, de l'eau, du gaspillage qui caractérise notre espèce, de la destruction des écosystèmes, en clamant haut et fort que ces problèmes ne sont pas suffisamment pris en compte.

Bien qu'il ne soit évidemment pas le seul à observer le piteux état dans lequel se trouve la planète, McDonough est un des rares à proposer des solutions pratiques, réalistes et surtout innovatrices. Quelques exemples ? Lorsqu'on lui a demandé de construire les entrepôts de l'entreprise Gap, en Californie, il a mis au point un système qui utilise l'air frais nocturne pour climatiser les locaux durant le jour. Qui plus est, les bâtiments sont couronnés d'un toit vert sur lequel la végétation peut pousser, pour le plus grand plaisir de la faune locale. Pour la Faculté des sciences du collège Oberlin en Ohio, il a conçu un bâtiment qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme, en plus d'assurer la purification d'eau et de générer de l'oxygène et de la nourriture. Selon McDonough, l'énergie et la matière ne sont pas nécessairement condamnées à mourir après leur utilisation par les humains. C'est pourquoi il trouve des moyens pour les faire renaître, sous une multitude de formes.

La source même du problème

Ce visionnaire a également compris qu'il ne suffit pas de s'adresser à des entreprises et des institutions spécifiques : il prête main-forte au secteur de la production industrielle et commerciale en général par divers moyens. Un de ces moyens : la création de la certification qui s'intitule Eco-Effective Design Criteria for a Product of Consumption Design, qui peut être acquise par toute entreprise dont les produits ne causent pas de tort à la santé de qui ou quoi que ce soit.

Son travail ne s'arrête pas là : son équipe et lui-même ont analysé 10 000 types de molécules qui entrent dans la composition des matières premières utilisées dans l'industrie textile, et se sont aperçus que 9 762 d'entre elles étaient nocives pour l'homme d'une manière ou d'une autre. Il a donc dressé une liste des 238 molécules restantes, qu'il a rendue publique par la suite, accompagnée de conseils destinés aux entreprises afin qu'elles puissent assainir leurs pratiques.

D'un berceau à l'autre

Un des projets les plus inspirants de

Illustration : Hans Jules Bobànovits et Guillaume Dubois

McDonough en termes de soutien du secteur industriel est sans doute *Cradle to Cradle*. Il s'agit d'un protocole qui vise deux objectifs : premièrement, faire en sorte que toute matière organique retourne au sol une fois utilisée ; deuxièmement, décomposer les objets difficiles à recycler (ordinateurs, voitures, chaussures, téléphones mobiles, etc.) en plus petites parties, qui pourront par la suite être recyclées en entier. Ces parties peuvent ensuite être utilisées pour approvisionner un nouveau cycle de production, ou retourner à la terre si elles sont de nature organique. Par ce protocole scientifique élaboré, McDonough espère changer les mentalités, afin qu'on tente d'être écologiquement et commercialement efficace, plutôt que de simplement tenter de minimiser les effets négatifs de la production industrielle sur l'environnement. C'est d'ailleurs lui qui a pondu le terme *eco-effective*, de pair avec ses collègues de la société McDonough Braungart Design Chemistry (MBDC), qu'il a fondée avec le chimiste Michael Braungart.

Dans les « systèmes fermés » que McDonough prône, pratiquement aucune particule de matière ne se perd. Une fois utilisée, toute matière fait son chemin vers un endroit où elle pourra servir à nouveau. Elle ne s'échappe pas, n'est pas jetée, elle demeure à l'intérieur du cycle, d'où l'expression « système fermé ». S'agit-il cependant d'une de ces théories qui semblent très alléchantes sur papier, mais qui ne parviennent pas à se traduire dans la pratique ? Il semblerait que non.

Les villes du futur ?

En 2005, le gouvernement chinois s'est entendu avec McDonough pour un projet particulier : celui d'établir des éco-villes. En effet, l'architecte et la firme d'ingénierie britannique Arup, se sont vu confier la noble mission de bâtir sept cités de l'avenir dans différentes régions rurales de Chine. Dès qu'on l'a sommé de transformer le village de Huangbaiyu en une localité éco-responsable, McDonough s'est retroussé les manches. Son groupe a d'abord étudié le mouvement des eaux et des vents, l'exposition au soleil, l'écosystème de l'endroit et la faune qu'il abrite, pendant des semaines. Grâce à une technologie révolutionnaire, son équipe a réussi à soulever le sol, de manière à construire tous les bâtiments de la ville sous la végétation locale, empêchant ainsi la destruction d'écosystèmes fourmillant de vie. Évidemment, dans cette éco-ville, des installations de recyclage de l'énergie, de compostage et d'utilisation de l'énergie naturelle éviteront que le métabolisme de la ville n'entraîne du gaspillage.

Quelques années après le début du projet, les progrès demeurent modestes. Le gouvernement chinois, paraît-il, ne partage pas nécessairement les idéaux de McDonough, et il espère par-dessus tout voir ces villes générer des emplois pour les travailleurs de Huangbaiyu, et leur offrir un endroit où il leur fait bon vivre. Il s'attendait donc à un certain investissement (une usine, par exemple) de la part d'une quelconque entreprise étrangère, qu'elle soit britannique ou américaine. Or, McDonough et Arup proposaient initialement de fournir la vision, mais sans promettre qu'une entreprise s'établirait en ville. Ce malentendu ralentit apparemment le processus de construction de façon importante. Actuellement, on tente de terminer le travail déjà entamé et d'établir une école aux pratiques éco-responsables. Bien que le projet sente un peu le pétard mouillé, il reste qu'il constitue une noble tentative de changer un peu les choses. McDonough n'a d'ailleurs pas encore abandonné : « Il s'agit du projet le plus difficile pour lequel je me sois porté volontaire. C'est comme escalader une montagne, et nous ne sommes qu'en voie d'approvisionner le camp au pied de cette montagne. Je crois que c'est seulement le commencement. »

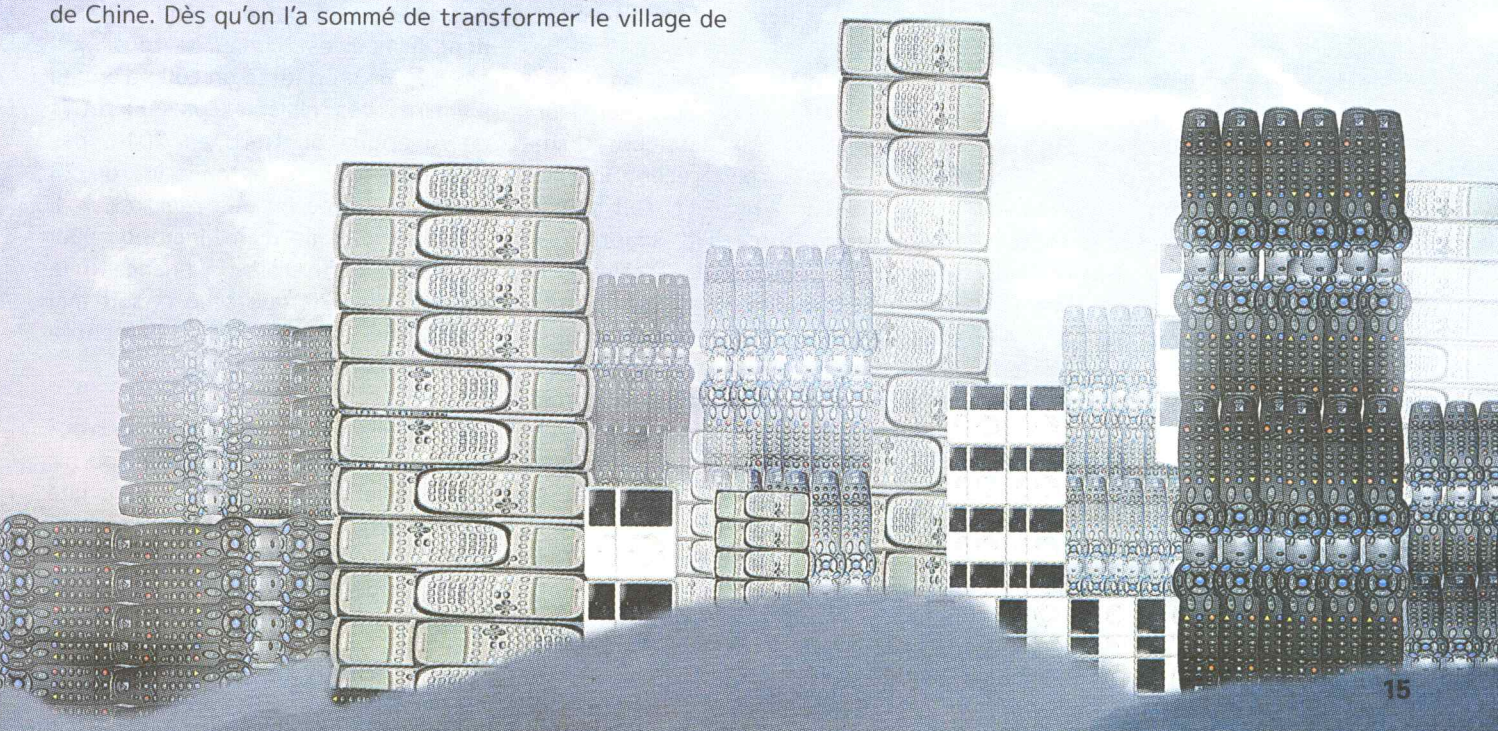

PLAY IT AGAIN, SAM...

Sean English
sean.nicholas.english@gmail.com

Plus sombre, plus sexy, plus rapide··· Ces adjectifs qualifient souvent certains des films les plus attendus des dernières années. Seulement, par comparaison avec quels autres films sont-ils plus drôles, plus réalistes, ou plus concentrés en vitamine C, et pourquoi ?

En effectuant quelques recherches, vous constaterez que les scénaristes des grands studios hollywoodiens ne se sont pas cassé la tête pour vous offrir votre prochaine soirée au cinéma. Ils ont simplement pigé dans les archives, repris un vieux scénario et l'ont cuisiné à la sauce d'aujourd'hui. Comme dirait Carlo Mandolini, responsable du Département d'arts et lettres au collège André-Grasset et ancien journaliste pour le magazine *Séquence* : « Ils se les réapproprient. »

Il ne s'agit pas d'un phénomène récent. Il n'y a qu'à penser à toutes les versions de *Sherlock Holmes* qui ont été tournées pour le cinéma et la télévision dans le monde. La première adaptation est apparue en 1916, alors que le cinéma en était encore à ses débuts. Des dizaines de versions plus tard, une suite se prépare pour *Sherlock Holmes*, un film réalisé par le Britannique Guy Ritchie, mettant en vedette Robert Downey Jr. et Jude Law. Même la télévision d'État soviétique a eu une série télévisée mettant en vedette le fameux détective. Aujourd'hui, le personnage de Sherlock Holmes semble appartenir à l'imaginaire collectif.

De fait, il ne s'agit pas de la seule série ou du seul film *classique* qui constitue une adaptation. C'est ce que Kevin Laforest, chroniqueur cinéma au journal *Voir*, fait remarquer : « Plusieurs classiques du 7e art sont des remakes. On n'a qu'à penser à *The Maltese Falcon* de John Huston, qui est la deuxième adaptation à avoir été produite du roman de Dashiell Hammett. » La même chose peut être dite de *Ben Hur*, réalisé en 1959. Il s'agit d'une reprise de la version de 1925. De plus, souligne Mandolini, plusieurs westerns sont des remakes de films classiques japonais d'Akira Kurosawa. Prenez le samurai, coupez lui les cheveux, offrez lui un revolver, et voilà.

Au fil des dernières années, les cinéastes ont continué de chercher leurs idées dans ces vieux classiques. Il suffit de penser au plus récent film des frères Cohen, *True Grit*, fait remarquer Laforest, un film adapté d'un western de John Wayne. D'ailleurs, ce n'est pas uniquement le cinéma qui y passe ; plusieurs séries se voient aussi transportées au grand écran pour devenir les prochains films à succès. Dans certains cas, on parle de récentes séries comme *The Last Airbender*, alors que parfois, il s'agit plutôt de classiques populaires dépoussiérés pour l'occasion, tels que *The A-Team* ou *Transformers*. Souvent, la motivation derrière la production de ces remakes semble être de remettre l'histoire et les personnages au goût du jour. Est-ce la seule raison ?

Les idées manquent-elles à ce point dans la tête des scénaristes qu'ils doivent avoir recours à du « déjà fait » ? Peut-être s'agit-il plus d'un problème d'argent que d'un problème d'idées. Il est impossible de le nier, le cinéma populaire américain est avant tout une industrie avide de profit. Il n'est donc pas étonnant de voir les grands studios se tourner vers des valeurs sûres quand il s'agit de films à grand succès. C'est, selon Mandolini, le moyen que les studios ont trouvé pour survivre depuis les années 70. « C'est probablement plus facile, explique Laforest, de convaincre un studio de financer un nouveau *Superman*, par exemple, qu'un film fantastique ne mettant pas en scène un héros dont le nom est connu de tous. » Il ajoute : « Si on jette un coup d'œil au palmarès des films les plus lucratifs en Amérique du Nord en 2010, pas moins de onze titres dans le Top 20 sont des suites ou des *remakes*. » Il est donc difficile d'imaginer pourquoi un studio refuserait de financer une reprise, à moins que celle-ci soit mal scénarisée ou que l'idée présentée soit peu convaincante.

Un scénariste peut facilement se trouver sous la pression de devoir fournir du matériel innovateur, mais dans une industrie qui est en constante recherche de profit, il n'a souvent pas le choix et doit se conformer. Laforest propose : « Si la motivation de cer-

tains scénaristes est sûrement avant tout artistique et enracinée dans un désir sincère de réinterpréter une histoire à leur façon, l'argument commercial s'applique souvent ici aussi. »

Réinterpréter l'histoire?

Mandolini parle aussi de « réappropriation culturelle ». Il explique : « Les dernières années ont été marquées par la postmodernité, [une idée] selon laquelle tout a déjà été fait. » Même s'il affirme que cela ne s'applique pas à tous les milieux et que ce n'est que partiellement vrai, il est intéressant de se pencher sur la perspective que tout a été fait. Quiconque se balade dans un musée renommé peut observer les plus vieilles toiles et compter inlassablement le nombre de Vénus, d'anges nus ou de Christs en croix. Il est impressionnant de constater combien les mêmes éléments reviennent souvent, mais aussi comment les peintres réinterprètent ces thèmes en y apportant leur propre couleur.

Pour un cinéaste, faire une nouvelle version d'un film déjà existant est une manière de rendre hommage à celui-ci. « Pour *The Departed*, par exemple, bien que je préfère l'original (*Infernal Affairs*) et aime mieux voir Martin Scorsese s'attaquer à du matériel original que refaire le film d'un autre, force est d'admettre qu'il y a quand même apposé sa signature et que le produit final vaut quand même le détour », affirme Laforest. Il considère que les adaptations sont peut-être pour les créateurs un moyen de se dépasser et de donner leur interprétation à quelque chose que nous aimons voir et revoir.

Un peu comme un enfant qui demande à son père ou à sa mère de lire le même livre soir après soir, peut-être aimons-nous tous réentendre les mêmes histoires. Quand nous arrivons au cinéma, c'est l'enfant en nous qui ressort et, selon Laforest, les studios l'ont compris : « Je crois que c'est surtout une question de marketing, dans le sens où il est généralement plus facile de faire la promotion d'un film quand les gens connaissent déjà le produit. » Nous nous sommes bâti, en tant que société et individus, une mythologie de personnages dans lesquels nous nous reconnaissons. L'adaptation est pour le public un choix qui risque de le titiller. « Si on a aimé un certain film pendant notre jeunesse, on sera bien curieux d'en voir une nouvelle version, de retrouver les personnages et les histoires qui nous ont jadis tant plu », poursuit Laforest.

Les remakes ne sont pas simplement le résultat de campagnes de marketing exhaustives de la part des studios : le public en veut aussi. Le public aime le renouveau et c'est pourquoi il donne une chance aux adaptations. James Bond sera à jamais James Bond, mais Jason Bourne a bien droit à une petite place. Tant pour les créateurs que pour le public, il semble qu'il soit bon d'exploiter ce avec quoi nous sommes à l'aise, tout en laissant place à un peu de créativité.

Photo : Talia Smith et Guillaume Dubois

1439
Naissance de la typographie moderne, attribuée à Gutenberg.

1710
Statut d'Anne, loi adoptée en Angleterre - 21 ans pour les œuvres déjà publiées et un maximum de 28 ans pour les nouvelles publications.

1877
Dépôt du brevet du premier phonographe par Thomas Edison.

1921
Première loi sur le droit d'auteur adoptée au Canada - toute la vie de l'auteur et 50 ans après sa mort

FIN ANNÉES 1970
Développement des premiers ordinateurs personnels.

1976
Adoption de l'Acte du droit d'auteur de 1976 des États-Unis - toute la vie de l'auteur et 50 ans après sa mort ; dans le cas de collectifs d'entreprises, 75

1988
Révision partielle de la Loi sur le droit d'auteur au Canada.

2012, FIN DE L'ÈRE DU DISQUE, RETOUR À L'ÈRE DU SPECTACLE

(CONVERSATION AVEC MISTEUR VALAIRE)

« La possibilité d'exploiter la musique en la fixant sur un support physique, pour ensuite la vendre, tire à sa fin. Ce règne aura duré de 1877 à 2012, présumons (135 ans). » (Déziel)

Florence Savard
culturel@lorgane.org

Dans son blogue, Guillaume Déziel, gérant du groupe électro-jazz Misteur Valaire (MV) soulève deux questions de plus en plus récurrentes dans l'actualité : « À quoi ressemblera la musique si son support (ou médium) change ? » et « À quoi ressembleront les modèles économiques de la musique si on ne peut plus la vendre ? » De fait qu'adviendra-t-il de l'industrie de la musique ? Déziel prédit la fin de l'ère du disque pour 2012. Il affirme : « Ce détour fort lucratif de l'histoire de la musique aura permis à une industrie de naître, de se faire des couilles en or et de disparaître. »

En entrevue, Luis Clavis, percussion et voix de MV, affirme que MV base son modèle économique sur ce qui se passe dans le marché. Pour le groupe, le disque est un produit dérivé ; la véritable source de revenus, c'est le spectacle. Dans une ère technologique où le téléchargement, le piratage et l'échantillonnage sont monnaie courante et où l'avenir du droit d'auteur est plutôt incertain avec le projet de loi C-32, ce modèle économique semble être la meilleure solution pour les artisans de la musique qui désirent maximiser leurs revenus. Voici une petite mise à jour sur le sujet du droit d'auteur au Québec.

Un brin d'histoire : le droit d'auteur, un dilemme moral

Au début du XVIIIe siècle, une première loi, le Statut d'Anne, est adopté en Angleterre. Ce *copyright* se traduisait alors littéralement et strictement par « droit de copier », d'après un billet publié par Lawrence Lessig, le fondateur de Creative Commons. Le propriétaire du manuscrit, l'auteur ou la libraire avait alors l'exclusivité sur l'impression du document pour une durée limitée. On garantissait 21 ans pour les livres déjà imprimés et 28 ans au maximum pour les nouvelles publications (14 ans d'abord, puis 14 autres années si l'auteur était toujours en vie à la fin du premier terme).
L'aspect problématique de ce statut est qu'il protège les droits du propriétaire, celui qui récolte les profits, et non ceux du créateur. Selon Lessig, il ne s'agit pas du seul conflit moral : le contrôle de la diffusion exercé par les libraires est également gênant. Il faut dire que le Siècle des lumières était une époque d'ouverture durant laquelle la diffusion du savoir était encouragée. Dans un tel contexte d'économie de marché, le savoir peut être diffusé, mais également vendu sous différentes formes. Il n'est donc pas surprenant que, même

Illustration : Milosz Jurkiewicz

si l'humanisme était en plein essor, chacun ait préféré accorder la priorité à sa propre fortune plutôt qu'au bien collectif de la société. Malheureusement, cette mentalité a perduré jusqu'à aujourd'hui. Elle s'étend, de nos jours, à tous les milieux artistiques et se traduit par un contrôle de la diffusion par des sociétés dont le but est d'acheter des droits d'auteur aux artistes, pour ensuite en tirer profit au maximum.

Le droit d'auteur a acquis plusieurs protections supplémentaires à ce jour, ce qui a amélioré les conditions de création pour les artistes. Au fil du temps, les propriétaires de ces droits d'auteur ont reçu, entre autres, l'exclusivité sur la distribution et l'exécution, et une durée de propriété de plus en plus longue. Depuis la Convention de Berne et la Convention universelle du droit d'auteur de 1952, la plupart des pays ont choisi d'appliquer la loi d'une telle façon que le droit soit en vigueur pour la vie de l'auteur, plus 50 ans après sa mort. Un cas célèbre est celui de la compagnie Walt Disney, qui a obtenu presque le double de cette durée en 1998. Effectivement, afin de protéger/contrôler les œuvres de Disney, la compagnie a réussi à faire voter le Congrès américain en sa faveur pour prolonger la durée d'application des droits d'auteur, afin que les œuvres soient protégées jusqu'à 70 ans après la mort de l'auteur. Or, ironiquement, l'œuvre entière de Walt Disney est truffée de références très marquées à des œuvres du passé, qui n'ont assurément pas dû recevoir le même traitement.

Dans un livret sur le droit d'auteur disponible depuis janvier 2003 sur son site Internet, l'Alliance pour les droits des créateurs du Canada fait une comparaison entre deux droits moraux en opposition dans le cas du droit d'auteur, le premier en faveur de la propriété intellectuelle, et le deuxième en faveur de la diffusion libre des connaissances. L'Alliance cite deux articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'article 27.2, « Chacun a droit à la protection de ses intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur » et l'article 28, « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. »

Ainsi, à la base, malgré qu'il soit légitime de protéger ses créations, le droit d'auteur freine en quelque sorte la vitesse d'évolution des idées. De plus, comme nous vivons actuellement une période postmoderniste dans le domaine des arts, les collages, mixages, pastiches et parodies sont au goût du jour. La référence et la réutilisation d'œuvres sont donc pratiquement inévitables.

En outre, comme l'affirme Lessig, la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui n'est pas passive face à l'art qu'elle consomme, elle est invitée à y prendre part. Il s'agit d'une génération de consommateurs/créateurs. Olivier Charbonneau, représentant de

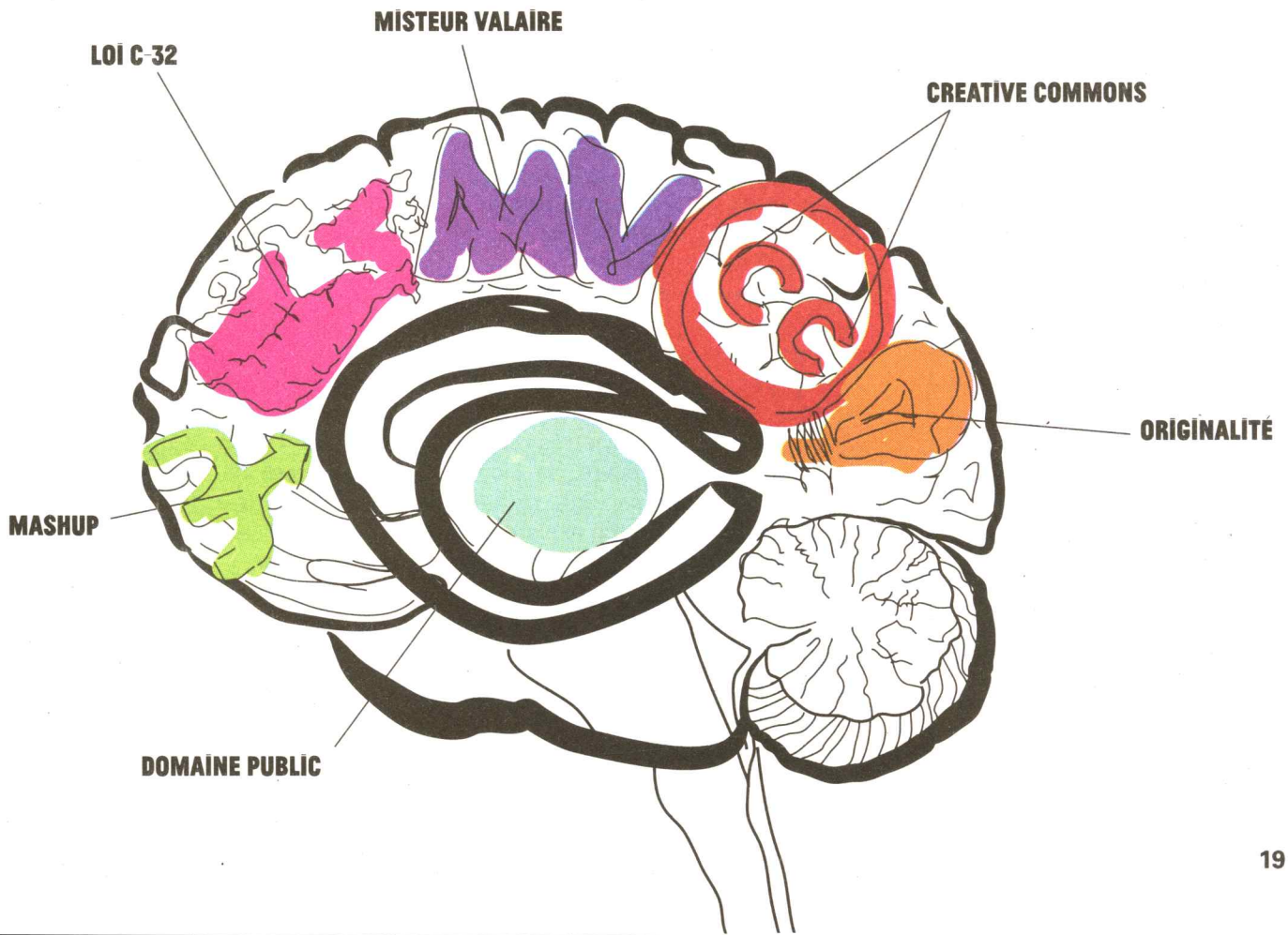

1991
Volonté de réviser la Loi canadienne sur le droit d'auteur en raison du grand nombre de nouvelles technologies.

1998
Création de Napster, logiciel d'échange de fichiers musicaux.

ET

Adoption de la loi américaine d'extension du terme des droits d'auteur, surnommée le Mickey Mouse Protection Act - toute la vie de l'auteur et 70 ans après sa mort (dans le cas de corporations comme la Walt Disney Company, 95 ans après la publication).

2001
Fondation de l'organisation Creative Commons

2005
Projet de loi C-60, Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur au Canada.

2008
Projet de loi C-61.

2010
Projet de loi C-32.

Creative Commons à Montréal, ajoute dans son carnet *Culture libre* : « Le droit d'auteur est devenu un sujet d'actualité puisque les nouvelles technologies de l'information et des communications offrent à tout un chacun des possibilités inestimables de poser des gestes [traditionnellement] réservés aux titulaires. Nous sommes donc possiblement passibles de contrefaçon de par la simple consommation de culture sur nos bidules numériques. »

« Parmi les artistes qui ont eu des réactions négatives au projet de loi C-32, Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur au Canada, quelqu'un aurait cité Misteur Valaire comme exemple de débrouillardise »

C'est dans cet esprit que Lessig a fondé Creative Commons, une organisation qui tente de créer un équilibre entre les deux droits moraux cités plus haut. « Le but de Creative Commons est d'offrir un outil juridique — des licences permissives — où sont stipulées en amont les utilisations que les créateurs ou les titulaires de droits d'auteur désirent conférer à autrui. Creative Commons existe grâce au droit d'auteur puisque ces licences utilisent les termes de la loi pour établir un régime de "culture libre" », confirme Charbonneau. Ainsi, les créateurs peuvent en quelque sorte modérer les restrictions de la liberté des autres en choisissant une licence, comme l'explique Déziel, « [sous] une ou plusieurs conditions basées sur des paramètres comme la copie de votre œuvre, sa modification (*remix*), son partage, sa diffusion, sa distribution, son exploitation, son attribution. Différentes combinaisons sont possibles ». Avec ces options, l'artiste obtient une licence à la mesure de ses besoins. Plusieurs artistes québécois optent pour cette licence, dont Misteur Valaire.

Le modèle économique de MV

Déziel, dans son blogue, ajoute un autre aspect à la problématique. Il affirme que depuis l'invention du phonographe, une solution est apparue pour les artistes de la musique et cette technique d'enregistrement a évolué avec le temps, jusqu'aux MP3. « Puisque la technologie a apporté la possibilité d'immortaliser la musique et de la revendre sur des supports physiques, maintenant cette même technologie propose ironiquement de "travestir" la duplication d'une œuvre en une nouvelle forme de diffusion incontrôlable, de personne à personne, d'ordinateur à ordinateur, aussi virale que le bouche à oreille », écrit-il. Il ajoute : « [···] on peut s'imaginer que ce "déplacement momentané" du moteur économique du spectacle vers le disque tend à revenir à la normale ; si l'ère "pré-phonographique" mettait le spectacle en avant-plan, l'ère "post-phonographique" en serait tout autant bonifiée par la démocratisation des contenus et l'accélération des communications qu'impose Internet. » Cette technologie laisse maintenant place à la créativité des artistes pour se construire des revenus raisonnables. Heureusement, Misteur Valaire semble avoir trouvé sa solution.

Déziel conseille aux artistes de la musique de suivre leur stratégie marketing : « [···] ne vendez pas votre musique ; vendez votre réseau ! Prenez soin de vos fans en leur donnant votre contenu, votre musique, vos vidéos et l'accès à quelques tranches de votre vie. Arrimez-vous avec vos fans. Donnez à vos fans une raison d'être. Une raison de faire partie de quelque chose de merveilleux. Faites en sorte de les rendre conscients que leur implication a un impact sur votre évolution. C'est la chose la plus importante pour vos fans : faire partie de vous. Le succès et l'argent suivront assurément. »

En 2007, MV lance son disque *Friterday Night*, qu'il offre gratuitement sur son site Internet. L'année suivante, après 27 000 téléchargements,

il demande une adresse courriel en échange du même album. En 2010, l'album *Golden Bombay* voit le jour. La stratégie, cette fois, est de récolter les adresses courriel et d'offrir le choix aux fans de MV de contribuer volontairement en se procurant l'album au montant de leur choix (il est toujours possible de l'obtenir gratuitement). Déziel ajoute : « Même dans le cas où l'utilisateur choisit de ne pas payer, il offre néanmoins à MV des informations précieuses, tels son courriel et son adresse IP. Ainsi, MV peut localiser géographiquement ses fans, déterminer un plan de tournée cohérent avec sa demande et communiquer à souhait avec ses fans pour annoncer les dates de concerts près de chez eux. Dans le pire des cas, le mode "Pay What You Want" procure à MV une relation directe et privilégiée avec ses fans. Ce modèle entraîne sans doute une certaine perte à court terme ; il représente cependant une économie substantielle en dépenses publicitaires, à moyen et long termes. »

« Ce que les artistes reprochent beaucoup au projet de loi, c'est le grand nombre d'exceptions qu'il prévoit. »

Parmi les artistes qui ont eu des réactions négatives au projet de loi C-32, Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur au Canada, quelqu'un aurait cité MV comme exemple de débrouillardise, selon Luis Clavis. « Pourtant, déclare-t-il, on est tous dans le même autobus. On trouve tout aussi important que les autres de se positionner, surtout dans une période dans laquelle la vente du disque ne va pas bon train. »

C-32

Le projet de loi C-32 déposé par le gouvernement de Stephen Harper en juin 2010 a soulevé une vague de protestations dans le monde artistique. On s'inquiète beaucoup de l'avenir de l'art au Canada. Or, d'un autre côté, la loi doit être mise à jour au plus vite, car elle ne tient pas compte des technologies actuelles. En effet, comme le souligne Ysolde Gendreau, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, le texte de base de la loi canadienne actuelle date de 1921. Elle ajoute que C-32 n'est pas la première tentative de mise à jour de la loi sur le droit d'auteur : « C-32 est le troisième projet de loi déposé depuis 2005. En 2005, il y a eu le projet de loi C-60, qui ne s'est pas rendu à une deuxième lecture en Chambre, et en 2008, C-61, qui a été interrompu par la précipitation des élections fédérales », déclare-t-elle.

Ce que les artistes reprochent beaucoup au projet de loi, c'est le grand nombre d'exceptions qu'il prévoit. Dans un article publié dans le *Voir* en novembre dernier, Hélène Messier, directrice générale de Copibec, et Claude Robinson le confirment : « [Le projet C-32] introduit une quinzaine de nouvelles exceptions dans la loi, ce qui veut dire que pour ces utilisations, les créateurs n'auront pas à donner d'autorisation et ils ne toucheront aucune rémunération non plus. »

L'une des exceptions dont on parle s'applique au domaine de l'éducation. Selon Messier, normalement, les enseignants peuvent utiliser des œuvres, et le droit d'auteur est protégé par une entente qui fait en sorte que 10 millions de dollars retournent annuellement aux créateurs québécois. Avec C-32, les ministères de l'Éducation des autres provinces veulent s'éviter une dépense, donc la copie sans frais à des fins d'éducation serait permise. Autre exemple : « l'exception YouTube ». Cette exception permet d'échantillonner une œuvre et de la diffuser sur Internet sans demander la permission de l'auteur. Ce qui est problématique avec cette exception, c'est qu'elle peut créer de la confusion sur l'identité de l'artiste original de l'œuvre.

Déziel n'approuve pas totalement le projet de loi non plus : « [···] il revient selon moi à l'artiste — *au créateur* — de choisir les paramètres de disposition de son œuvre, et non au gouvernement de décider à la place des créateurs. » Cependant, et peut-être heureusement, comme l'indique Gendreau, « avec C-32, nous sommes actuellement en deuxième lecture en Chambre. Les audiences recommencent sous peu, mais il est probable que des élections fédérales aient lieu à l'automne, donc encore une fois, on ne sait pas si le projet va aboutir··· »

RENAÎTRE DE SES CENDRES : LORSQUE LA NATURE SE FAÎT PYROMANE

Andrea Zoellner
andreazoellner@gmail.com

« Vous arrivez devant la nature avec des théories, la nature flanque tout par terre », disait Pierre-Auguste Renoir, peintre français du XIXe siècle. En effet, la nature comporte bien des mystères qui fascineront toujours les humains et dont nous ne cessons d'apprendre. Il existe un phénomène impressionnant, intrinsèque au cycle organique et visible notamment après une perturbation tel un feu de forêt : la régénération végétale. En effet, contre toute attente, ce sont souvent les forêts récemment ravagées par le feu qui sont les plus productives et qui abritent la plus vaste biodiversité.

La biodiversité est cruciale pour le bon fonctionnement d'un écosystème. Elle a une grande valeur sociale et esthétique. Le niveau de biodiversité chez les plantes, les animaux et les autres formes de vie varie selon les régions. En biologie, on appelle ces régions des biomes. Ils sont caractérisés par le climat et la végétation de l'endroit où ils se trouvent. La Terre compte plus d'une dizaine de biomes différents. Au Québec, plus de la moitié du territoire est recouverte de forêt, soit 757 900 km² étendus sur une grande latitude, ainsi que trois zones climatiques. On y trouve donc principalement les biomes de la forêt boréale, comptant surtout des conifères et, au sud de cette dernière, la forêt méridionale de bois franc, majoritairement peuplée de feuillus.

La nature fait bien les choses

Chaque type de forêt est affecté, de temps à autre, par des perturbations écologiques qui tuent des plantes adultes en santé. « Une petite perturbation pourrait être une infestation d'insectes ou une tempête de verglas », explique Melanie McCavour, chercheure au doctorat au Centre d'étude de la forêt et professeure à l'Université Concordia. « Mais à une plus grande échelle, c'est des feux de forêt. » Ces feux varient en intensité et en fréquence selon la température, le niveau de précipitation et le type de végétation d'une zone donnée. Toutefois, selon McCavour, la plupart des feux sont causés par la foudre qui frappe une zone très sèche.

Après un feu de forêt, tout n'est pas perdu, car dans plusieurs cas, le passage du feu est bénéfique. Il ravive une forêt vieillissante, dont les arbres ne présentent pas une très grande variété et où la quantité de nouvelles pousses stagne depuis quelque temps. D'après McCavour, plusieurs écosystèmes dépendent de ce type de perturbation écologique pour la régénération et le maintien de leur biodiversité. « Après une perturbation, la biodiversité est maximisée », explique-t-elle. « Par exemple, le pin gris a besoin du feu pour se reproduire, car c'est la chaleur intense qui fond la résine de ses cônes, libérant les graines. »

En fait, c'est notamment par ces pins gris que les biologistes déterminent le temps de régénération d'une forêt et le dernier passage du feu. Puisque ces arbres se reproduisent à la suite d'un incendie, il est possible de compter leurs cernes afin de mieux comprendre le régime de perturbation d'une zone. Il existe également d'autres techniques, y compris le prélèvement du charbon dans les arbres.

La nature fait bien les choses pour assurer sa continuité, mais qu'en est-il des forêts qui ont besoin d'un coup de pouce ? Selon Sylvie Gauthier, chercheure scientifique pour Ressources naturelles Canada, le Service canadien des forêts et le Centre de foresterie des Laurentides, on estime actuellement que 50 % des forêts de la Mauricie sont non productives. Cela signifie que leur vitesse de croissance, ainsi que la quantité et la qualité de leur bois sont faibles. Il s'agit d'une grande préoccupation en sylviculture, une branche de la foresterie qui se

Illustration : Phil Larouche

spécialise dans le développement et le maintien des forêts. La solution est le brûlage dirigé, une technique inspirée de la nature.

Jouer avec le feu

Le brûlage dirigé est utilisé pour plusieurs raisons au Canada, et ses bienfaits sont multiples. Autrefois, les forêts du Québec étaient perçues comme étant une réserve illimitée de ressources naturelles rentables, et on les coupait souvent à blanc. Avec la sensibilisation aux dangers de cette pratique, la technique de foresterie a changé, afin de faciliter la régénération des arbres. Mais d'après Sylvie Gauthier, ce n'est pas tout à fait au point. « Le problème, c'est qu'on coupe les forêts sans rien bouger, en pensant que ça va favoriser la régénération », dit-elle. « On veut limiter la perturbation de la forêt, mais ce qui se passe réellement, c'est que lorsque les arbres reviennent, ils sont plus pauvres. »

Dans ce cas, Gauthier prescrit un brûlage dirigé. En plus d'éliminer les résidus de coupe, un incendie contrôlé permet aussi d'éliminer l'accumulation de matière organique sur le sol. « Cette couche organique est très humide et elle peut ressembler à une tourbière », précise Gauthier. « L'humidité reste emprisonnée au sol et les arbres connaissent une pauvreté, car les racines restent près de la surface et ne puisent pas les minéraux. » Le feu favoriserait donc la décomposition de ces éléments, tout en augmentant la vitesse de croissance et la productivité de la forêt, surtout chez les épinettes. De plus, il est souhaitable que l'accumulation organique et les résidus de coupe soient brulés, parce qu'ils sont des combustibles qui pourraient alimenter un feu plus gros et dangereux que nécessaire.

La nature propose, l'homme dispose ?

Le brûlage dirigé a beau avoir ses avantages, il reste que c'est une activité qui comporte de grands risques. Il s'agit encore d'une pratique controversée et son utilisation est peu fréquente. Certains pourraient penser qu'elle représente un danger direct pour les animaux qui vivent dans la région ciblée, mais d'après Gauthier, le taux de mortalité est assez faible. « Les animaux trouvent des façons de s'adapter à ces perturbations et développent des mécanismes de défense », explique-t-elle. « Il y a certaines espèces qui se multiplient après un feu, comme les longicornes, qui pondent leurs œufs dans les arbres brûlés. Les œufs éclosent et les larves sont mangées par les oiseaux qui font leurs nids dans ces zones aussi. »

Le but d'un brûlage dirigé est de recréer un régime naturel de perturbation et d'en tirer avantage, mais en réalité, il est impossible d'imiter parfaitement toutes les conditions naturelles. « Nous pensons pouvoir éteindre tous les feux et en rallumer à notre guise et surtout les contrôler lorsque ça nous tente, mais c'est faux », souligne Gauthier. « Parfois il y a des mortalités dans les équipes, des membres restent pris. C'est très rare, mais lorsque ça arrive, c'est ce cas que les médias retiennent, et le public a une opinion très négative des brûlages. »

En 2005, le Québec a adopté une nouvelle loi sur la protection des forêts qui reconnaît la nature imprévisible du feu et l'incapacité de l'homme à le dompter totalement. « Lorsqu'un feu survient, on tente de l'éteindre, mais on s'attaque d'abord aux feux qui menacent les personnes, leurs maisons et, dans certains cas, les forêts qui alimentent une usine importante, parce que ce n'est pas toujours possible d'éteindre tous ces feux », explique Gauthier. Cette nouvelle stratégie vise principalement à protéger les gens ainsi que les ressources du milieu forestier et à respecter les activités qui s'y pratiquent tout en assurant la régénération de la matière ligneuse, une partie intégrante de la renaissance de la nature. ■

SURMONTER L'APATHIE POLITIQUE : LE QUÉBEC À LA RECHERCHE D'UN SECOND SOUFFLE

Julien Poirier-Malo
politique@lorgane.org

En politique québécoise, l'heure semble à l'apathie. Les jeunes manquent d'intérêt pour ceux qui les gouvernent et votent en moins grand nombre qu'autrefois. Coincés entre leur nostalgie des belles années et leurs questionnements sur un avenir incertain, les Québécois paraissent ignorer sur quoi concentrer leurs énergies. Heureusement, cette tumeur sociale est reconnue et plusieurs s'unissent pour la combattre. Leur but ultime : repolitiser le Québec.

En cette période de ralentissement économique, de transformation démographique sans précédent et d'adaptation au phénomène de la mondialisation, le Québec vit une crise politique. Loin de la violence de la crise d'Octobre ou du symbolisme des référendums, le phénomène politique qui accapare la Belle Province aujourd'hui mérite cependant tout autant d'attention. La ferveur politique tenace, alimentée notamment par une montée fulgurante du mouvement souverainiste de René Lévesque et dont la Révolution tranquille a été marquée, demeure un souvenir que, trente ans plus tard, bien des Québécois chérissent toujours.

Désormais, les Québécois doivent composer avec une scène politique moins stimulante, qui contribue à la baisse du taux de participation des dernières générations aux élections. Heureusement, certains groupes de sensibilisation s'attaquent à cette sclérose sociale avec beaucoup d'ambition. Bien qu'une amélioration concrète se fasse toujours attendre, les activistes sont confiants et tranquillement, la repolitisation progresse.

Malgré l'effervescence économique que la période duplessiste a représenté pour la province, l'épanouissement identitaire et social de beaucoup de Québécois au sein d'un pays porteur de plusieurs idéologies allant à l'encontre des leurs ne viendra pas avant la Révolution tranquille. Au tournant des années 60, le peuple québécois se détache progressivement de l'influence et du pouvoir clérical et entre dans une période de transformation sociale et politique majeure, caractérisée notamment par une nouvelle quête identitaire. L'arrivée au pouvoir du Parti québécois de René Lévesque, en 1976, produit une euphorie généralisée au Québec : celle d'un peuple désireux de voir sa culture et sa langue mieux représentées. Bien que l'imaginaire des Québécois demeure marqué par cette idée d'un État souverain et fier, la province n'a jamais connu une telle ferveur politique par la suite.

Trente ans plus tard, les jeunes sont, en apparence, beaucoup moins inspirés par le concept du nationalisme québécois. Ils votent moins, peut-être par manque d'intérêt et de connaissances. Les politiciens, de leur côté, ne semblent pas se sentir particulièrement interpellés par les opinions des jeunes non plus. Si l'on compare avec les Pierre Elliott Trudeau, René Lévesque et autres Jean Lesage qui ont alimenté maints débats idéologiques et encouragé nombre de citoyens à s'engager, les figures actuelles se distinguent par une apathie alarmante.

Par contre, certains analystes estiment que de telles affirmations sont injustifiées. Jean-Philippe Warren, titulaire de la Chaire Concordia d'études sur le Québec, est de cette école de pensée. Il déclare que ces affirmations ayant trait au manque d'engagement des jeunes ne sont pas fondées et croit qu'au contraire, les individus des dernières générations sont, pour deux raisons majeures, davantage politisés que leurs prédécesseurs. « D'une part, les jeunes Québécois sont plus instruits que leurs parents, et leur niveau d'instruction se maintient dans la moyenne des pays industrialisés. D'autre part, le système électoral québécois, hérité de l'Angleterre, est simple. Il est beaucoup plus facile de se repérer à l'intérieur du paysage politique quand on n'a pas, comme aux États-Unis, toutes sortes de pouvoirs et de contre-pouvoirs [...] soumis à plus de mille autorités électorales qui [font] de ce pays une véritable jungle électorale », explique-t-il. Cependant, il ajoute qu'à cause d'importantes lacunes en culture politique, « lorsqu'ils décident de déposer leur vote dans l'urne, ils font trop souvent reposer leur choix sur des images, des sensations diffuses, des

Illustration : Talia Smith

slogans, des représentations collectives qui prennent la forme de stéréotypes ou de lieux communs. »

Si Warren dit vrai, s'ils sont plus engagés que leurs parents, comment le déclin de leur participation aux élections, qu'on dénote depuis de nombreuses années, s'explique-t-il ? Warren précise: « En 1970, par exemple, le taux de participation a rebondi parce que la fondation du nouveau Parti québécois est venue chambouler le paysage politique et créer la sensation [qu'on se trouvait à] un moment décisif de l'histoire québécoise. Même chose en 1995, lors du second référendum, quand 94 % de la population s'est déplacée aux urnes. L'enjeu était palpable, évident, explicite, manifeste. Aujourd'hui, les campagnes électorales portent sur des questions beaucoup plus modestes, comme l'allongement des listes d'attente dans les hôpitaux, la réfection d'une autoroute [...]. »

En somme, les conclusions de Warren portent à croire que le taux de participation aux élections varie en fonction de l'importance du projet de société sur lequel elles portent. De nos jours, avec la stagnation des instances politiques à tous les paliers de gouvernement, et en l'absence d'un enjeu véritablement symbolique et engageant comme nous en avons connu dans le passé, les jeunes considèrent leur vote comme peu important ou peu influent.

Malgré ce constat révélateur, certaines organisations se sont donné comme mandat de combattre ce qu'elles reconnaissent comme une attitude d'apathie chez les jeunes Québécois et Canadiens. Apathy Is Boring, une association bilingue née en 2004 dans l'ouest du pays, a maintenant pignon sur rue à Montréal, où ses bénévoles organisent de nombreux événements rassembleurs, dans le but de sensibiliser les jeunes à leur cause.
Ilona Doherty, directrice générale et créatrice du mouvement, explique que Apathy Is Boring se veut « un premier espace ou une première étape où les jeunes peuvent s'engager politiquement ». Elle explique que son choix de s'installer à Montréal prend racine dans son désir de comprendre les réalités linguistiques et sociales propres au Québec. « La culture francophone encourage plus l'engagement. Les organisations comme les forums jeunesse, très populaires ici, n'existent pas dans les provinces anglophones. C'est très motivant, la volonté y est », affirme-t-elle.

Joignant plus de 100 000 jeunes annuellement, notamment grâce à sa présence active sur les réseaux sociaux, Apathy Is Boring est un mouvement ambitieux et optimiste. Doherty, rappelant les paroles de Warren, explique par ailleurs que le nombre d'électeurs à un scrutin est peu représentatif de la réalité. Le taux de participation va de concert avec l'impact concret des résultats du suffrage. En corollaire, étant donné le contexte actuel d'accalmie, le faible taux de participation est plus facilement justifiable, selon ses dires.

On entend de plus en plus le même constat de la bouche des activistes comme de celle des citoyens, à savoir que la tendance populaire est à l'indifférence. Or, d'où vient-il ? Le paysage politique actuel est simplement difficilement comparable à ce que la Belle Province a connu durant les belles années de la Révolution tranquille. La mondialisation a eu un impact considérable sur le type d'engagement des Québécois, dorénavant plus sensibilisés par rapport aux causes d'ordre environnemental, autrefois ignorées, et aux divers débats internationaux. En d'autres termes, à défaut de pouvoir se concentrer sur un véritable projet de société défendu par des politiciens engageants, les Québécois s'intéressent à des objectifs collectifs différents, auxquels ils auraient autrefois peu porté attention.

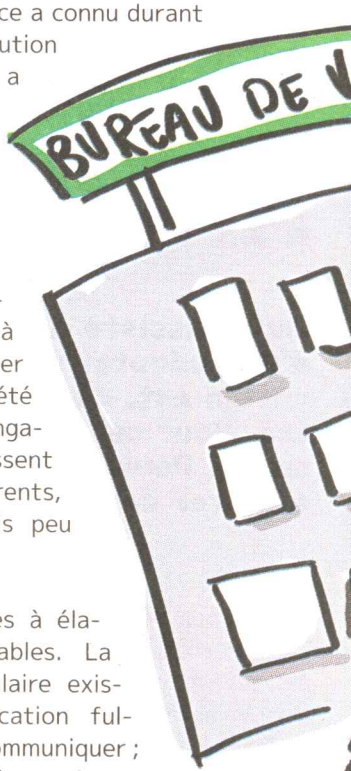

Les prédictions sont complexes à élaborer et difficilement justifiables. La volonté et l'engagement populaire existent, aidés par une multiplication fulgurante de moyens de les communiquer ; seuls les enjeux pour lesquels se battre localement semblent manquer. Sommes-nous simplement dans l'œil du cyclone ? Encore une fois, impossible de prédire. Les épreuves qu'ont dû affronter les Québécois au cours des cinquante dernières années leur ont permis de démontrer leur potentiel de combattants. Aujourd'hui, ils n'attendent qu'un adversaire, un but, afin de se réincarner en ce cheval de bataille, jadis très fort, qui leur a donné une identité qu'ils avaient auparavant longuement convoitée.

D'UNE ADAPTATION À L'AUTRE : LE THÉÂTRE, SUCCESSION DE RÉINCARNATIONS ARTISTIQUES

Émilie Carbonneau
societe@lorgane.org

Qu'on assiste à une représentation d'*Andromaque* de Racine, d'un Molière ou d'une adaptation théâtrale des contes du baron de Münchhausen, la réincarnation est, de toute évidence, un processus créatif lorsqu'on parle de théâtre. Pour certains créateurs, les classiques renaissent à travers la vision et la scène. Pour d'autres, ces mêmes classiques servent à se positionner pour mieux explorer ce qui se trouve aux limites de la représentation théâtrale.

Ce qui rapproche le plus le théâtre et la réincarnation est qu'on s'y applique à « esthétiser » la réalité, la rendant ainsi vivante. « Le théâtre parle à ses contemporains, c'est un art vivant. Ce n'est pas comme au cinéma. Au cinéma, cela ne change rien pour les acteurs s'il y a deux ou mille personnes dans la salle », explique Hugo Bélanger. Pour lui, la réincarnation au théâtre s'opère dans l'action sur la scène, ainsi que l'esprit de la pièce qui est transmis par le travail collectif que constitue le montage.

Bélanger est le directeur artistique de la troupe de théâtre Tout à Trac depuis 1998. Il a présenté sur les planches des adaptations et des traductions qui lui ont valu de nombreux prix. Il a notamment mis en scène *L'Oiseau vert, commedia dell'arte···*, *La princesse Turandot*, une adaptation d'*Alice au pays des merveilles* et tout récemment, une adaptation théâtrale des contes du baron de Münchhausen. Il enseigne à l'occasion à l'École nationale de théâtre, à l'École nationale de cirque, au Conservatoire d'art dramatique de Montréal ainsi qu'à l'Option-théâtre de Saint-Hyacinthe.

On réécrit ou revisite les pièces de répertoire pour mieux se retrouver. Bélanger explique que c'est pour « retrouver l'esprit des personnages, de l'histoire » qu'il puise dans le répertoire dramatique. Lorsqu'il a écrit *Alice aux pays des merveilles* pour le théâtre, il n'a pas tenté de reproduire le roman sur scène. « Moi, je n'aime pas la littérature en costume. Il faut qu'il se passe quelque chose sur la scène. Le théâtre, c'est dans l'action. » Dans *Münchhausen : Les machineries de l'imaginaire*, le metteur en scène (re)donne vie au personnage historique de la littérature allemande qu'on surnomme le baron du mensonge. On le nomme ainsi parce qu'il aurait volé sur un boulet de canon, visité la lune (au XVIIIe siècle) et fréquenté nulle autre que Vénus. Ce qui touche les contemporains dans sa pièce, ce sont les thèmes intemporels qui y sont explorés : le rêve du visionnaire, la « fidélité » de la tradition orale, l'univers du conte et son importance pour l'imaginaire collectif.

Frédéric Thibault, codirecteur artistique d'Orbite Gauche et metteur en scène, a examiné les tendances de la scène québécoise dans un article qu'il a écrit pour la revue Jeu en 2005. Selon lui, il n'a pas toujours été accepté au Québec d'adapter des pièces du répertoire, surtout le répertoire international. Alors que le théâtre occidental a été frappé par ce qu'il appelle « le théâtre de la mise en scène » dans une modernité naissante, il a fallu attendre les années 80 pour que le même phénomène se produise au Québec et qu'on puisse ainsi

Photo : Guillaume Dubois

assister à la renaissance du répertoire international. « Dans les années 70, la quête de l'identité nationale rendait suspecte toute reprise des classiques européens. On associait bien souvent le théâtre de répertoire à un esprit colonisé », écrit-il.

Il y a ensuite eu une vague de créateurs qui cherchaient à s'exprimer dans l'unicité, dans la création et l'expérimentation. Dans le même article, Thibault écrit que « le travail de création se libère de la contrainte de *jouer* le texte pour inciter ce dernier à *servir* la mise en scène, ce qui permet l'exploration de nouvelles théâtralités ». On pense entres autres à Robert Lepage, Dominic Champagne, Wajdi Mouawad et Gilles Maheu. Réduire ainsi à quatre la liste de metteurs en scène qui ont expérimenté sur la scène québécoise peut sembler limité, mais il reste que ces derniers ont fait résonner leurs œuvres et l'esprit de celles-ci au-delà des frontières nationales.

Pour Bélanger aussi, le texte est un matériau de base, tout comme le sont les costumes, les acteurs, les décors. « Certains diront qu'il est le centre de tout », explique-t-il. « Quand on lit *L'Avare* de Molière, ce n'est pas du théâtre. C'est un texte de littérature dramatique. C'est un outil. On ne vient pas au théâtre faire la lecture d'un texte, mais son interprétation », poursuit-il. Le théâtre, c'est lorsqu'il y a un rassemblement, dans un espace et avec un public. Le théâtre, c'est lorsque la littérature dramatique prend vie. « Ce qu'on crée, c'est la vision. Et c'est pour cette raison qu'il peut y avoir des versions complètement différentes à chaque interprétation », ajoute-t-il.

Il y a un principe de réincarnation qui stipule qu'en faisant le bien dans cette vie, tout être vivant renaîtra éventuellement sous une forme « supérieure » de vie. Le principe s'applique en quelque sorte aussi au théâtre. « Il y a des pièces de Molière qui reviennent tout le temps et que j'ai vu, deux ou trois fois sans que ce ne soit jamais pareil. J'ai vu des productions ennuyantes et des productions extraordinaires », nous rappelle Bélanger. Ce n'est pas parce qu'on donne vie à un texte du répertoire qu'il en sera une expérience « vivante » convaincante, une version « supérieure » de l'original. Il faut que l'esprit de la pièce s'y retrouve et que l'action sur scène en soit imprégnée pour qu'il y ait « réincarnation ». Quant à la pièce de la troupe Tout à Trac, *Münchhausen*, « les sceptiques seront con-fon-dus » comme dirait Bélanger. « Pourquoi certaines pièces sont plus adaptées que d'autres reste un mystère », conclut ce dernier.

Un grand merci à Hugo Bélanger pour le temps qu'il nous a accordé et pour l'invitation à voir la pièce Münchhausen : Les machineries de l'imaginaire. *J'ai été émerveillée comme une enfant !*

LA RÉINCARNATION POLITIQUE : CES POLITICIENS QUI CHANGENT DE CAMP

Alexandra Simard
a.s.simard@gmail.com

« Des gens qui se donnent au plus offrant, on en voit souvent au centre-ville, tard le soir. Mais au Parlement, des gens qui font le trottoir, on en voit très, très, très rarement. » C'est ce qu'affirmait le député adéquiste de Marguerite-D'Youville, Simon-Pierre Diamond, en Octobre 2008, alors que ses deux anciens collègues, André Riedl et Pierre Michel Auger, venaient de passer dans le camp des libéraux. L'élection suivante fit mal aux troupes de Mario Dumont, et Diamond, comme la plupart des adéquistes, perdit son siège. Moins de deux ans plus tard, en juin 2010, il faisait lui-même le saut chez les libéraux en tant que candidat à l'élection partielle dans le comté de Vachon. Tout comme Riedl et Auger, Diamond a perdu ses élections. L'ironie ? Tout comme Riedl et Auger, Diamond a maintenant un poste au sein de l'*establishment* libéral : il est conseiller politique de la vice-première ministre Nathalie Normandeau.

La réincarnation de l'homme ou de la femme politique dans un nouveau parti porte son lot de controverse. Transfuge, vire-capot, traître, girouette, ce ne sont que quelques-uns des termes qu'on emploie pour désigner le politicien qui change de camp. Au Québec, mais aussi ailleurs au Canada, l'histoire politique nous a donné plusieurs idéologues qui ont quitté leur organisation pour former un nouveau parti : René Lévesque, Lucien Bouchard, et Mario Dumont en sont quelques exemples. Par ailleurs, certains sautent la clôture pour aller s'asseoir avec leurs anciens opposants, ou siéger à un autre niveau de gouvernement. Parmi eux, certains ont eu besoin d'une bonne dose de crédibilité pour remédier à ce changement de cap. Belinda Stronach, ainsi que la cohorte de déserteurs de l'ADQ, peuvent altérer pour le pire cette image que nous avons de ceux qui décident de changer d'idée. Mais l'étiquette de déserteur peut-elle coller à tout le monde ?

« Ceux qui sont partis ont monnayé leur départ. Ils ont voulu faire mal au parti et ne l'ont pas fait gratuitement », affirme François Bonnardel, député de l'ADQ dans Shefford. Selon lui, rien n'annonçait ces départs qu'il qualifie de trahisons. Bonnardel aurait eu toutes les raisons du monde de faire lui aussi le saut chez les libéraux, avec le bateau de Mario Dumont qui coulait, la course à la chefferie sans queue ni tête, et sa relation amoureuse avec la vice-première ministre Nathalie Normandeau. Lorsqu'on lui demande s'il a été courtisé par le PLQ, Bonnardel s'esclaffe et avoue qu'il s'agissait d'un *flirt*. On ne comprend pas trop s'il parle ainsi de recrutement politique ou de sa relation intime avec le bras droit de Jean Charest. Bonnardel a désormais fait une croix sur sa relation amoureuse quasi impossible et affirme s'engager à remonter l'ADQ dans les sondages. « Ce n'est pas mon genre de tomber dans la facilité, obtenir une limousine et accélérer ma carrière », affirme Bonnardel, qui croit fermement que le genre de défection que l'on a vu à l'ADQ alimente le cynisme et fait perdre ses lettres de noblesses à la politique.

Ancien professeur de journalisme à Concordia, Mark Bourrie croit que le cas de l'ADQ était une cause perdue d'avance. Le parti lui fait penser à une nouvelle version de la défunte Union Nationale, dont l'idéologie droitiste manque de profondeur. Il ironise en disant que certains députés adéquistes seraient sûrement retournés travailler à la ferme, sans possibilité de retour en politique, s'ils n'avaient pas fait le choix opportuniste de courtiser les libéraux. Une pensée qui, étrangement, rejoint les propos de Bonnardel lorsqu'il affirme ne pas comprendre comment le transfuge Pierre Michel Auger a pu être promu vice-

Illustration : Guillaume Dubois

K
K
K

président de la Régie du bâtiment avec, comme formation, des études en hôtellerie. Bourrie n'est pas le genre à avoir la langue dans sa poche. Lorsqu'il affirme en rigolant que les vire-capots de l'ADQ sont à la recherche d'un deuxième mandat pour avoir droit à leur pension à vie, il doit dire tout haut ce que plusieurs pensent tout bas.

Il peut être difficile de comprendre comment un politicien comme Jean Charest a pu passer du Parti progressiste-conservateur fédéral au Parti libéral du Québec sans violer ses propres idéaux. Thomas Mulcair a dû en faire sourciller d'autres lorsqu'il a fait le saut en politique fédérale et quitté les troupes libérales de Charest pour les néo-démocrates de Jack Layton. Des questionnements sur leurs convictions politiques demeurent légitimes. Tout au long de l'entrevue, Mulcair a refusé d'employer le mot « réincarnation » pour définir son changement de parti. Il a même tenu, sourire aux lèvres, à qualifier le tout de continuum. Comment expliquer, donc, qu'il soit passé du parti libéral provincial à un parti fédéral bien ancré à gauche ? Selon lui, dans le reste du Canada, ainsi que dans le reste de l'Occident, les partis politiques ont un clivage social et économique bien défini. La gauche est associée à l'État-providence avec le partage des richesses et des mesures sociales bien élaborées, alors que la droite, de son côté, cible un libre-marché et une intervention étatique limitée. « Le Québec a mis tout ça à l'eau il y a quarante ans, lorsqu'on a commencé à discuter de souveraineté. On a donc un énorme chapiteau souverainiste qui accommode gauche-droite [···] et idem pour le Parti libéral, qui est devenu une grande tente pour les fédéralistes. » Au Québec, la bipolarité des partis ne se situe donc pas entre la gauche et la droite, mais bien entre l'option souverainiste et l'option fédéraliste. Progressistes et conservateurs peuvent donc, dans notre province, se rassembler sous le même emblème libéral. L'entêtement de Mulcair à qualifier sa carrière de continuum prend ainsi plus de sens.

Diane St-Jacques a décidé quelque temps avant les élections fédérales de 2000 d'aller s'asseoir du côté de ses anciens opposants. Élue sous la bannière progressiste-conservatrice en 1997, St-Jacques a décidé de se représenter en 2000, mais cette fois avec les libéraux de Jean Chrétien. Contre toute attente, elle fut réélue. Il semblerait donc qu'il soit possible de transcender l'image du transfuge. Elle se remémore les appels qu'elle a faits à tous ses collègues députés la veille de l'annonce, pour leur avouer qu'elle désertait leur cause. « J'en parle, ça me rend encore émotive··· », avoue-t-elle, ajoutant que ces appels difficiles étaient destinés à témoigner son respect. St-Jacques attribue son changement de cap à la fusion du Parti progressiste-conservateur avec l'Alliance canadienne. L'idéologie du parti, renommé par la suite Parti conservateur du Canada, se serait radicalisée vers la droite, affirme St-Jacques, et elle ajoute : « Je ne me retrouvais plus là-dedans. » Bourrie corrobore les propos de St-Jacques en soulignant que certains sénateurs progressistes-conservateurs refuseraient encore aujourd'hui de s'aligner sur les politiques de Stephen Harper.

Au Québec, la bipolarité des partis ne se situe donc pas entre la gauche et la droite, mais bien entre l'option souverainiste et l'option fédéraliste.

Selon Bourrie, dans le cas de Belinda Stronach, il s'agit d'un manque de patience. Il explique sa chute par sa frivolité — elle oscillait entre les conservateurs et libéraux — et par son ambition démesurée d'accéder à la tête d'un parti. Il croit qu'elle voulait désespérément devenir première ministre du Canada avant la mort de son père qui, lui aussi, aurait caressé ce rêve par le passé. Dans une entrevue accordée au *Maclean's* lors de l'annonce de son départ de la politique, Stronach aurait avoué ne pas savoir sous quelle bannière se présenter lors d'un éventuel retour en politique. Peut-on parler de convictions pures ? Il est facile d'en douter.

Le risque que prennent ces politiciens qui changent de camp est grand. C'est peut-être ce qui, paradoxalement, les honore ou les envoie dans les bas-fonds. Or, la politique reste un emploi et selon Bourrie, il se peut que certains politiciens ne quittent jamais la vie publique, car il serait difficile pour eux de réorienter leur carrière. Il lance quelques exemples, puis une question s'impose. Comment ? En guise d'explication, il conclut tout simplement, sur un ton bien anodin : « *They're kind of weird to have around.* » ■

RETOUR À L'ART

Emmanuel Delacour
delacour.emmanuel@gmail.com

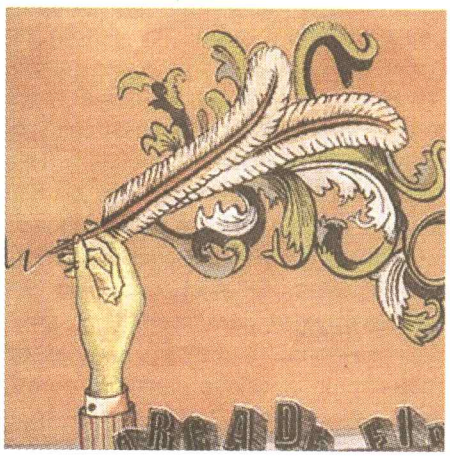

Funeral, 2004, Arcade Fire

Plusieurs morts sont survenues en même temps dans l'entourage des membres du groupe, ce qui explique le choix du titre de l'album. Le disque est lui-même imprégné d'une atmosphère mélancolique rappelant des hymnes funèbres, sans toutefois n'être qu'une longue plainte désolante. En effet, il semble que les membres du groupe aient voulu faire de leur œuvre une ode à la vie et au renouveau plutôt qu'un simple hommage mortuaire. La plupart des paroles sont métaphoriques et relatent la vie des personnages autour desquels gravite l'album concept. Ainsi, dans la pièce *Neighborhood #1 (Tunnels)*, le groupe utilise des paraboles telles que la transformation alchimique du plomb en or pour évoquer les changements émotionnels vécus au cours d'une relation amoureuse et d'un éloignement entre une personne et ses parents. D'ailleurs, la progression musicale de la pièce relève pratiquement du miracle alchimique, commençant lentement avec un rythme saccadé pour se transformer et prendre de la vitesse. Autre morceau qui mérite une attention particulière, *Rebellion (Lies)*, dans lequel se verse toute la colère ressentie par le protagoniste face à la mort imminente d'un proche, qui refuse d'accepter cette perte bouleversante. L'effet de dénégation est accentué par la répétition des chœurs qui psalmodient « *Lies, lies!* ». Dans son ensemble *Funeral* est probablement un des meilleurs albums indie- rock des années 2000 et on comprend pourquoi lorsque l'on porte attention à la qualité de la composition, des paroles et de l'orchestration. C'est un incontournable.

My Mother's Hymn Book, 2004, Johnny Cash

Les derniers albums de « l'homme en noir » donnent dans les thèmes introspectifs, tels que la mort et la solitude, mais aussi la promesse d'une vie après la mort. Le concept de ce disque est simple : Cash chante des hymnes religieux extraits d'un livre de cantiques ayant appartenu à sa mère. Un simple album acoustique certes, et pourtant le résultat est impressionnant. Les thèmes religieux et le contexte personnel de cette œuvre donnent à *My Mother's Hymn Book* une sensibilité poignante. *Where We'll Never Grow Old*, la première piste de l'album, donne tout de suite le ton à ce qui va suivre au cours des quinze prochains morceaux. C'est une impression à la fois douce et amère qui y est évoquée, puisqu'on y parle de la béatitude éternelle, mais aussi des êtres chers que l'on a perdus. Le thème du paradis est d'ailleurs le plus récurrent au long de l'album. On le retrouve ainsi dans les morceaux intitulés *If We Never Meet Again This Side Of Heaven*, *I'll Fly Away*, *Where the Soul of Man Never Dies* et *I'm Bound for the Promised Land*. Bien que l'ensemble de l'album ne soit pas dédié à un monologue sur des thèmes plutôt déprimants tels que la mort, écouter *My Mother's Hymn Book* dans son entier est une expérience assez éprouvante. Certains moments y sont plus légers, certes, mais le disque n'en demeure pas moins assez lourd dans son ensemble. Sa tristesse et sa beauté en font toutefois un incontournable pour les amateurs de Johnny Cash.

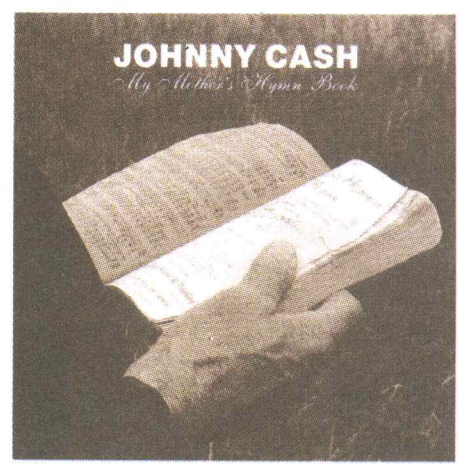

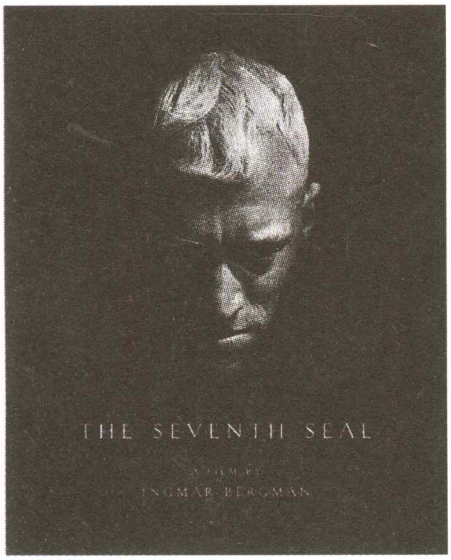

Le Septième Sceau, 1957, Ingmar Bergman

Probablement le film le plus connu du réalisateur suédois Ingmar Bergman, *Le septième sceau* aura pénétré la séparation autrement imperméable entre le cinéma populaire et le cinéma d'auteur, puisqu'on fera référence à cette œuvre dans plusieurs autres films (même dans *The Last Action Hero* avec Arnold Schwarzenegger !). L'œuvre relate la quête existentielle du chevalier Antonius Block, interprété avec brio par Max Von Sydow, qui revient sur sa terre natale dix ans après être parti pour les croisades. Désillusionné par les horreurs de la guerre et par l'absurdité de la vie humaine, il erre sur son chemin, absorbé dans une réflexion sur l'existence de Dieu et sur la vie après la mort. C'est alors qu'il fait la rencontre de la Mort personnifiée et qu'il lui propose de jouer son sort sur l'issue d'une partie d'échecs. Puisque la mort est une « personne occupée » durant cette période de la peste noire, Antonius se voit accorder des pauses pendant cet ultime match, ce qui lui permet de faire la connaissance d'étrangers qui ont tous des réponses différentes aux questions existentielles du chevalier. Le jeu des acteurs est percutant, particulièrement celui de Max Von Sydow, mais aussi celui de Gunnar Björstrand, qui interprète le palefrenier cynique du chevalier. Nils Poppe permet quant à lui de détendre un peu l'atmosphère sinistre du film grâce à son personnage bon enfant, Jof, l'amuseur de foules. Évidemment, on ne saurait mettre de côté le personnage inquiétant, calculateur et sombre de la Mort, rendu à la perfection par Bengt Ekerot. Toutes ces performances dramatiques soutiennent d'ailleurs avec élégance le scénario qui, il faut bien l'avouer, est assez théâtral. En effet, la plupart des éléments du *Septième sceau* rappellent l'art de la scène, surtout dans la structure narrative et dans la photographie. La façon dont les événements se déroulent et la position des acteurs devant la caméra donnent une sensation assez statique qui pourrait en rebuter quelques-uns. Quoi qu'il en soit, *Le septième sceau* est un classique dans son genre, auquel tous les cinéphiles confirmés devraient s'attarder.

Lignes interdites (V.O. *Flatliners*), 1990, Joel Schumacher

Malgré sa liste impressionnante d'étoiles hollywoodiennes (Julia Roberts, Kiefer Sutherland, Kevin Bacon···) et un succès respectable au box-office, *Lignes interdites* demeure une expérience peu mémorable des années 90. Le concept du film a pourtant un potentiel intéressant, surtout lorsque l'on considère la tendance des productions de cette époque à traiter des limites de la science. En effet, cette réalisation de Schumacher s'installe parfaitement dans un monde cinématographique influencé par les changements technologiques aux conséquences souvent désastreuses. Il suffit de penser à *Hackers*, *Jurassic Park* ou *Virtuosity* pour ne nommer que ceux-là. Ainsi, dans Lignes interdites, des étudiants en médecine repoussent les limites de la mort en s'infligeant des arrêts cardiaques, pour être ressuscités par la suite. Durant ces décès « contrôlés », ils revivent les expériences traumatisantes et les péchés de leur passé. La situation se gâte lorsqu'ils se rendent compte que ces expériences sont elles aussi ramenées à la vie lorsqu'ils reviennent parmi les vivants. S'ensuit alors pour chacun d'entre eux une recherche de rédemption individuelle. Le spectateur se retrouve donc en face d'un premier acte intrigant, mais qui manque désespérément d'un deuxième souffle. Sans révéler la fin de l'intrigue, il faut cependant admettre que la conclusion laisse un peu à désirer. Le problème réside en partie dans la structure narrative, qui manque de rythme et finit par être lassante. On y trouve beaucoup de répétitions, mais bien peu de substance. Les acteurs ont la capacité d'offrir d'excellentes performances, mais ils doivent travailler avec des dialogues si pauvres que leurs personnages tombent dans certains clichés bien fâcheux. Toutefois, la photographie et les effets spéciaux (surtout les jeux de lumière) évoquent un surréalisme captivant. *Lignes interdites* n'a rien d'un chef-d'œuvre, mais demeure tout de même divertissant. À louer à votre club vidéo à bon prix seulement.

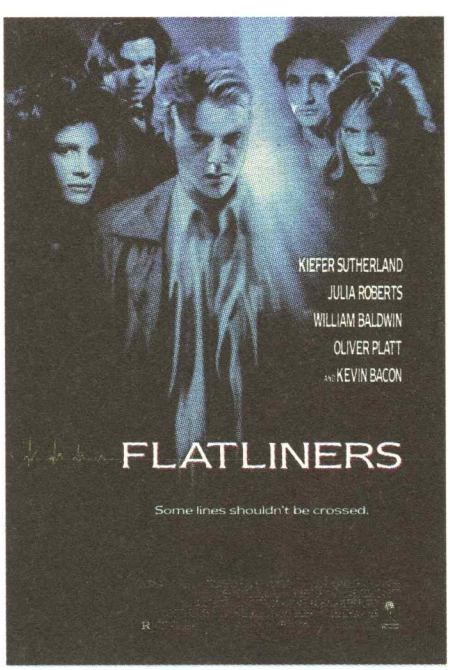

Images : Amazon.ca

INCARNATIONS, RÉINCARNATIONS

Sophie Ginoux
sophie@lagodasse.net

Le thème de la réincarnation a pour la plupart d'entre nous une connotation mystique. Toutefois, plutôt que de nous interroger sur la notion d'esprit et de survivance après la mort, nous avons préféré nous intéresser à l'incarnation et à ses possibles futurs.

Soixante-six, de Michel J. Lévesque
Éditions Les Intouchables
Tomes de 230 à 250 pages

Parmi les publications destinées aux adolescents et aux jeunes adultes, cette série de Michel J. Lévesque, qu'on a découvert il y a quelques années grâce à la géniale saga *Arielle Queen*, se distingue de la plupart de ses compétitrices sur le marché. Pourquoi ? Tout d'abord, parce que l'intrigue de *Soixante-six* est si habilement ficelée qu'elle tient en haleine le lecteur du début à la fin de chaque tome. Dans les grandes lignes, l'histoire débute à Tea Walls, une petite ville parfaite dans laquelle Alexia Lincoln, une jeune meneuse de claque elle aussi parfaite et dont le petit ami est on ne peut plus parfait, découvre du jour au lendemain qu'elle évolue en fait dans une fausse réalité, à l'instar de tous ses camarades de classe. S'ensuit une fuite dans un univers parallèle, dans lequel elle rencontre un autre visage de l'humanité, beaucoup plus sombre et victime d'une terrifiante opération d'extermination. Ainsi, tour à tour plongée dans un sommeil artificiel et l'apocalypse, la jeune fille vit un véritable cauchemar et se découvre de la manière la plus brutale qui soit. Une approche fantastique et gothique résolument différente de toutes les séries à l'eau de rose ou de type *chick lit* qui inondent nos librairies, n'est-ce pas ? Et tout cela, servi dans un style direct et efficace qui fait la marque d'un des auteurs jeunesse les plus talentueux du Québec. Attention, le tome 4 de cette fascinante série est prévu à l'automne 2011. On a déjà hâte de le lire.

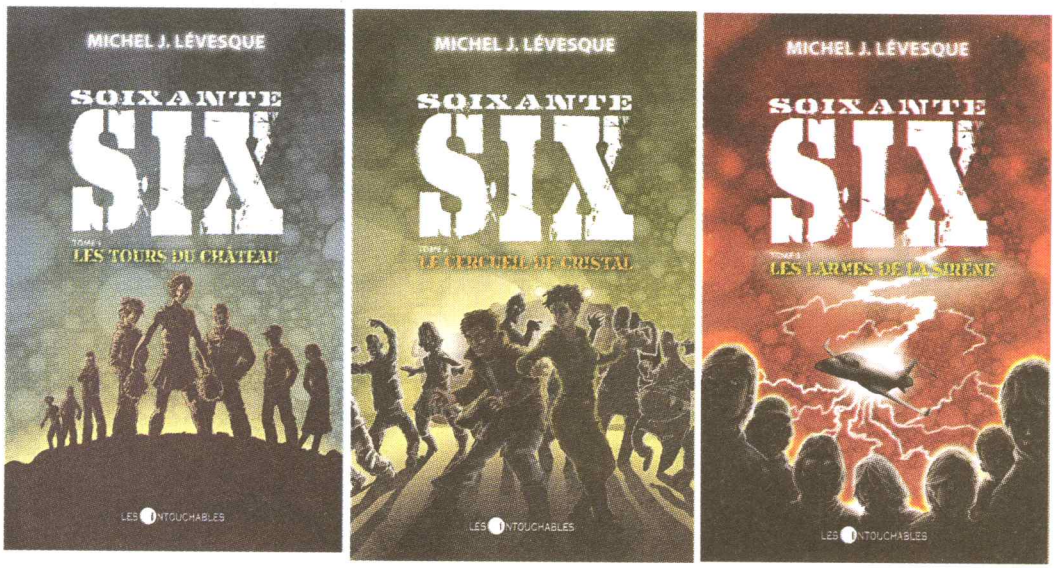

Destins
Éditions Glénat
Tomes de 48 pages

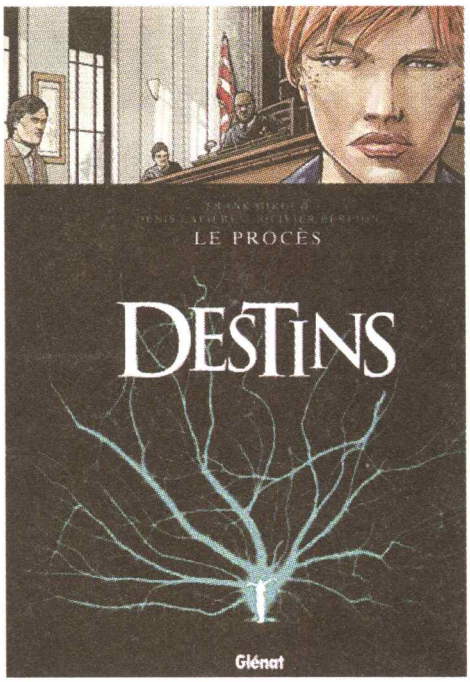

Parfois, une vie peut basculer en l'espace de quelques secondes. Selon les choix heureux ou malheureux qui s'offrent à nous, notre vie prendra une tournure radicalement différente. Ce constat, déjà étudié à l'écran dans des films comme *Retour vers le futur* ou *Cours, Lola, cours*, est au centre de la série *Destins*. Née de la nouvelle tendance de multiplication des collaborateurs, cette saga, qui comptera au final 14 tomes et à peu près le double de scénaristes, dessinateurs et coloristes, suit la trame originale de Frank Giroud. Toutefois, si le processus de production semble complexe au premier abord, l'histoire, elle, est relativement simple. Ellen Baker est une jeune étudiante assez banale. Elle est secrètement amoureuse de Greg, un jeune homme révolté contre la société et qui décide, contre l'avis de sa petite amie Jane, de dévaliser une banque pour être en mesure de financer son mouvement anticapitaliste. Ellen en profite alors pour devenir sa complice, espérant s'attirer les faveurs du rebelle. Malheureusement, la casse tourne au cauchemar, et plusieurs passants, de même que Greg, sont assassinés. Paniquée, Ellen s'enfuit et dissimule le corps du jeune homme. Puis, la vie suit son cours, car la police ne trouve aucune preuve contre qui que ce soit. Ellen devient une mère de famille épanouie et une humanitaire respectée internationalement, tandis que Jane troque ses pancartes communistes contre une vie de femme d'affaires intraitable. Jusqu'au jour où tout bascule : l'ancien mari éconduit de Jane la dénonce à la police, et la voici sur le point d'être condamnée à la peine de mort pour un meurtre qu'elle n'a pas commis. Ellen se retrouve alors face à un terrible dilemme. Doit-elle se dénoncer, au risque de tout perdre et de gâcher toutes les bonnes actions qu'elle a entreprises, ou bien laisser Jane, devenue une poule de luxe, mourir par injection ? La série *Destins* explore les deux avenues, sous la forme de deux histoires différentes, l'une sur fond rouge et l'autre sur fond bleu, avant que ne se rejoignent les branches de cet arbre de vie dans le dernier tome. Une idée géniale coordonnée de main de maître, avec une approche graphique et scénaristique assez libre dans chaque tome, ce qui permet au lecteur d'apprécier plusieurs points de vue et styles. Une lecture vivement recommandée qui s'enrichira de 2 nouveaux tomes cette saison (la série en compte déjà 7).

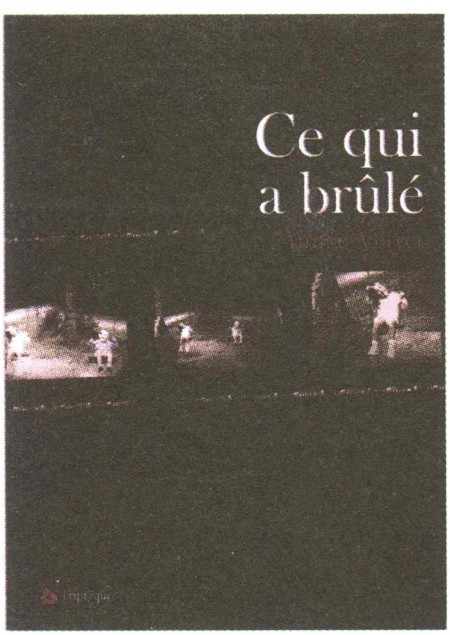

Ce qui a brûlé, d'Aimée Verret
Éditions Triptyque, septembre 2010
76 pages

Réalisé par une nouvelle venue dans le paysage littéraire québécois, ce recueil de poésie étonnamment maîtrisé nous invite à partager les questionnements d'une jeune femme à une étape de sa vie. Entre les souvenirs rattachés à une jeunesse naïve, ludique et rassurante, un présent fait de découvertes, d'attente et déjà, de désillusions et, enfin, un avenir en forme de point d'interrogation, de vide oppressant que l'on voudrait combler immédiatement, l'écriture d'Aimée Verret touche et confond. En quatre séquences, comme autant de petites boîtes de souvenirs amassés au fil du temps et que l'on cherche tantôt à ordonner, tantôt à désordonner, l'auteure se dévoile avec honnêteté et sans fioritures. Un poème, un meuble, une jupe, une carte postale. Autant d'éléments qui participent à l'acte d'écrire, mais aussi d'être au monde. Une belle surprise.

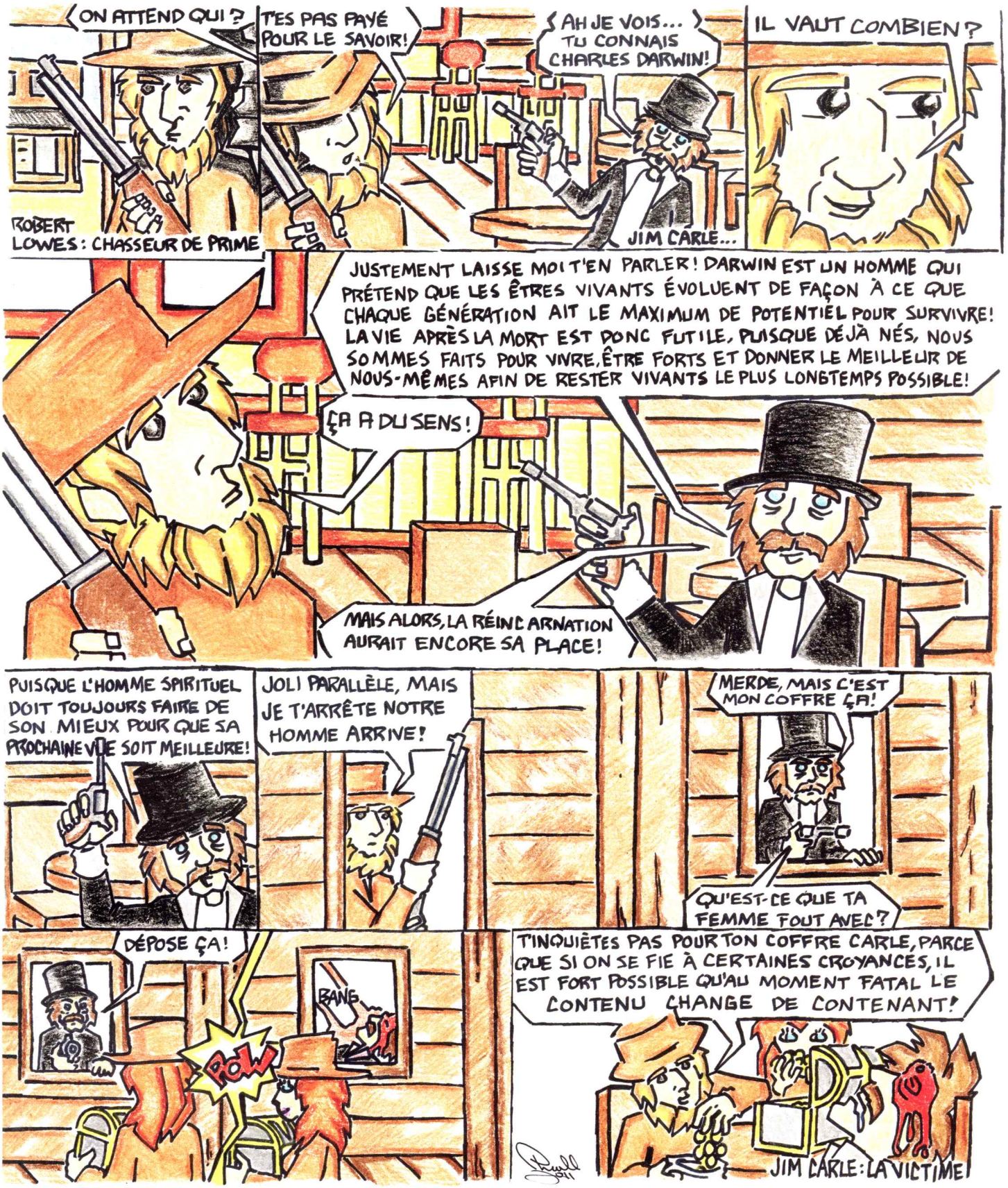

Bédé par Phil Larouche

L'Organe n'a pas peur de se mouiller... moi non plus !

redaction@lorgane.org

l'organe

recrute :

journalistes
photographes
bureaucrates
illustrateurs
karatékas